

# Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°385 - mars 2021



NOUVELLE PISCINE :

## LES PREMIERS NAGEURS...

**10** Rendez-vous  
dans la forêt

**19** Conseil  
municipal

**26** Seniors :  
à domicile  
sans soucis

[villederueil.fr](http://villederueil.fr)

  
VILLE DE  
**Rueil**  
MALMAISON

  
VILLE  
IMPERIALE

# SOMMAIRE



## MA VILLE

Rueil <sup>INFOS</sup>

n° 385

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville : 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél. : 01 47 32 65 65  
▪ Directeur de la publication : Patrick Ollier  
▪ Rédactrice en chef : A.-M. Conté ▪ Rédaction : A.-M. Conté, M. Deret, S. Gauthier, M. Huby, B. Secret ▪ Photos : P. Martinez, C. Soresto ▪ Conception, réalisation : dps ▪ Imprimerie : Groupe Morault ▪ Régie publicitaire : C.M.P. : 7 quai Gabriel Péri, 94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 45 14 14 40 ou 06 69 62 09 97 - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Couverture : ©Paul Martinez

villederueil.fr



- 4 AGENDA
- 5 LE MOT DU MAIRE
- 6 ARRÊT SUR IMAGES  
Paysages de neige
- 8 ÉVÈNEMENT  
Premier bain dans la nouvelle piscine
- 10 ENVIRONNEMENT  
Forêt de la Malmaison : on se fait un sang d'encre !
- 12 NOUVELLES MOBILITÉS  
- La « navette autonome » c'est parti !  
- Êtes-vous branché électrique ?
- 15 PAROLE D'ADJOINT  
- Tisser le récit d'une histoire commune  
- La culture vit, et elle donne envie
- 19 CONSEIL MUNICIPAL  
Les premières décisions de 2021
- 20 TRIBUNE DE LA MAJORITÉ
- 21 TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

## MA VIE À RUEIL

- 22 CULTURE  
Orchestre à l'école : toute une symphonie de talents à révéler
- 25 NUMÉRIQUE  
4@@@ : plus connectée que jamais !
- 26 SENIORS  
Rester (le plus longtemps) chez soi et sans crainte
- 29 COMMERCE  
La Ville aime ses restaurateurs et elle leur prouve !
- 30 BRÈVES
- 35 SPORT  
Jean-Philippe Boulch : le retour de la S.T.A.R. !
- 37 HISTOIRE  
Noël Varin, le général égyptien
- 39 LA FAUNE ET LA FLORE D'ICI
- 41 GENS D'ICI
- 42 CARNET

**TAM** Théâtre André Malraux  
RUEIL - MALMAISON

LE THÉÂTRE ANDRÉ-MALRAUX



VOUS INFORME

En attendant sa réouverture, pour rester en contact avec votre théâtre André-Malraux flashez ce QR Code





## Continuer à se cultiver à Rueil, **une réalité... virtuelle !**

La crise sanitaire, comme chacun sait, a nécessité la fermeture des lieux culturels partout en France. Pour autant, la Ville a souhaité continuer à offrir aux habitants des moments de culture et de plaisir, à vivre seul ou en famille, à distance. Une manière aussi de maintenir le lien entre les Rueillois et les structures culturelles. L'occasion aussi de renouveler les façons de « consommer » l'art. Petit tour d'horizon.

### **Autour de l'exposition « Papiers de mur », consacrée à l'œuvre d'Ernest Pignon-Ernest à l'atelier Grognard :**

présentation et visite virtuelle par l'artiste lui-même, visite des coulisses du montage de l'œuvre « Pasolini assassiné – Si je reviens », tutoriel pour faire pas à pas le portrait de Rimbaud façon Ernest Pignon-Ernest, « pastilles » vidéos pédagogiques sur l'exposition par les médiatrices culturelles de l'atelier Grognard, sans oublier mise à disposition des enseignants de la ville de mallettes pédagogiques dématérialisées sur l'exposition, dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

**Rendez-vous sur [culturueil.fr/evenements/ernest-pignon-ernest](http://culturueil.fr/evenements/ernest-pignon-ernest)**

### **Devenez incollable sur votre ville :**

grâce à une visite virtuelle du musée d'histoire locale, un tutoriel pour apprendre à dessiner une momie, des articles passionnants à dévorer sur le site des archives communales ([archives.mairie-rueilmalmaison.fr](http://archives.mairie-rueilmalmaison.fr)), sans oublier des pastilles sur le patrimoine insolite de Rueil, des jeux et quiz en ligne sur l'histoire de Rueil, un mannequin challenge (sites patrimoniaux).

**Rendez-vous sur [culturueil.fr/le-musee-chez-vous](http://culturueil.fr/le-musee-chez-vous)**

### **Révéléz votre âme d'artiste depuis votre canapé :**

grâce au talent et à l'implication des professeurs de l'école municipale d'arts et des intervenants en arts visuels dans les écoles qui proposent aux petits et aux grands toute une série de voyages virtuels et de découverte des arts.

**Rendez-vous sur [culturueil.fr/lart-est-un-jeu](http://culturueil.fr/lart-est-un-jeu)**

L'association Rueil culture loisirs vous invite elle à essayer plein de tutos créatifs : [sur rueilcultureloisirs.com/les-tutos](http://rueilcultureloisirs.com/les-tutos)

### **Faites une pause :**

- en prenant la pose : le défi est simple, R.C.L. vous propose la photo d'un personnage illustre, conservée dans les fonds d'archive de la commune et vous vous mettez en scène comme le modèle avant de vous faire prendre en photo !

**Rendez-vous sur [culturueil.fr/evenements/mannequin-challenge](http://culturueil.fr/evenements/mannequin-challenge)**

- trouvez plus d'une inspiration pour vos prochaines lectures en profitant des conseils des bibliothécaires de la médiathèque et, notamment, en piochant quelques idées lectures pour vos bambins sur le blog Bavard'Age, animé et mis à jour par les bibliothécaires jeunesse.

**Rendez-vous sur [mediatheque-rueilmalmaison.fr](http://mediatheque-rueilmalmaison.fr)**

### **Faites du bien à vos oreilles :**

en profitant de la captation des concerts du C.R.R. et de leur diffusion sur la chaîne Youtube de la Ville.

**Rendez-vous sur [crr.mairie-rueilmalmaison.fr](http://crr.mairie-rueilmalmaison.fr)**

Autant d'actions culturelles relayées sur les réseaux sociaux de la Ville et de la médiathèque, sur [culturueil.fr](http://culturueil.fr) et le site internet de la médiathèque. Ajoutons qu'en plus de ces actions digitales, certains équipements sont ouverts (la médiathèque en mode « dynamique », le C.R.R. qui donne des cours aux enfants ainsi que Rueil culture loisirs qui accueille les jeunes).

## Exposition *Archéologies intimes* à la médiathèque



La médiathèque accueille, jusqu'au 15 avril, *Archéologies intimes* par l'association Graver maintenant. L'exposition est le fruit du travail de 23 artistes qui ont investi des espaces révolus réels ou imaginaires. Ils ont exploré plusieurs axes de travail : mise en perspective du temps de construction et de développement de l'œuvre de l'artiste sur plusieurs années, convocation dans la démarche créatrice de l'histoire personnelle, sociale, familiale, mise en relation avec la littérature, la géopolitique et l'histoire mondiale... Ainsi plus de 70 œuvres d'une grande diversité

seront présentées afin que le public puisse (re)découvrir une pratique artistique, la gravure, qui participe de façon essentielle au questionnement esthétique contemporain : pourquoi et comment l'artiste peut-il désormais rendre compte de son expérience intime du rapport temporel au monde et au processus de création ? Un joli moment d'art à ne pas manquer, pour les amateurs de gravure ou les curieux de cette pratique esthétique.

**Médiathèque Jacques-Baumel**

**15-21 boulevard du Maréchal-Foch**

**Ouverte du mardi au vendredi de 13h à 18h,**

**le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.**

## Une journée particulière au C.R.R.

Le C.R.R. réitère une journée d'ateliers pédagogiques autour de la rythmique Jaques-Dalcroze pour la 8<sup>e</sup> année consécutive. L'occasion pour les Rueillois de découvrir cette rythmique particulière, en participant à des ateliers animés par différentes rythmiciennes dont Laetitia Disseix-Berger, professeure d'Éveil Musical, FM, FM Danse et Rythmique Dalcroze au C.R.R. de Rueil. Lors de cette journée Dalcroze, il sera également possible d'assister à une démonstration pédagogique et à une performance artistique avec des élèves du conservatoire. Si vous souhaitez participer, remplissez le formulaire dédié auprès du secrétariat du C.R.R., au plus tard le samedi 20 mars. L'enregistrement des inscriptions s'effectue par ordre d'arrivée des formulaires. Attention, pour des raisons sanitaires, le nombre de participants est limité. Règlement à effectuer sur place le jour même. À noter : selon l'évolution de la situation sanitaire, la journée est susceptible d'être annulée.

**Conservatoire à rayonnement régional (C.R.R.)**

**182 avenue Paul-Doumer**

**Tél. : 01 71 06 11 00**



**À noter : Le respect des normes sanitaires reste en vigueur et le port du masque est obligatoire ! Avant de vous déplacer, vérifiez le maintien de l'événement sur [villederueil.fr](http://villederueil.fr) et adaptez-vous aux horaires du couvre-feu, si encore en vigueur.**



Fin août, le maire a accueilli à Rueil la direction du groupe Spie à l'occasion de l'installation de la première « station-test » de recharge pour véhicules électriques du réseau Métropolis, créé par la Métropole du Grand Paris. À terme plus de 5000 points de recharge seront implantés sur les anciennes bornes Autolib' dans les 131 communes qui composent la M.G.P.

# Persévérer dans l'effort !

Depuis tout juste un an, la Covid-19 bouleverse notre quotidien et nous oblige à réinventer nos vies, nos habitudes, nos rapports sociaux... En attendant le « monde d'après », nous devons, chaque jour, chacun à son échelle, faire face à celui de maintenant. Comment ?

En poursuivant, d'abord, la campagne de vaccination. Notre centre, à la Maison de l'Europe (le premier à avoir ouvert dans les Hauts-de-Seine !), reste plus que jamais opérationnel : bien sûr dans les contraintes imposées par la pénurie des doses malgré l'amélioration des livraisons pour Rueil. Je salue le dévouement de nos services qui font de leur mieux pour repositionner vos rendez-vous. Je comprends votre agacement, mais il faut rester patients et prudents en continuant à observer les gestes barrières et le port du masque.

Moi aussi je prends mon mal en patience tout en persévérant dans l'effort de rendre notre ville plus belle et fonctionnelle. À ce propos, j'ai eu le plaisir de vous ouvrir les portes du « Complexe omnisport Alain-Mimoun » et notamment de la nouvelle piscine ! Hélas, la crise sanitaire empêche d'en profiter pour l'instant ! Un décret nous permet, quand même, d'y accueillir les quelques Rueillois munis d'une prescription médicale : je me réjouis pour eux !

Côté culture, c'est pareil ! Peu d'événement ont lieu. Même la séance d'enregistrement de la « classe orchestre » des Buissonnets, avec le célèbre violoncelliste Gautier Capuçon, prévue dans un cadre strictement pédagogique, a été annulée (lire pages 22-23) ! Cependant, en attendant la réouverture du Tam, des cinémas et des autres structures, nous mettons tout en œuvre pour que vous puissiez toujours vous cultiver à Rueil. En plus de la médiathèque, qui reste opérationnelle, la Ville vous propose toute une série de rendez-vous... virtuels (lire page 4).

Côté nature, je sais oh ! combien les coupes de châtaigniers dans le bois de Saint-Cucufa vous préoccupent. Croyez-moi, je suis également inquiet ! Malheureusement, les arbres aussi ont leur épidémie : la « maladie de l'encre ». C'est un champignon qui s'attaque aux racines en les empêchant de se nourrir. Seul et unique traitement, l'abattage ! Je vous rappelle que la forêt de la Malmaison, comme toutes les forêts domaniales, appartient à l'État qui en a confié la gestion à l'O.N.F. C'est un espace sacralisé et protégé : jamais des projets immobiliers n'y verront le jour ! (lire pages 10-11).

Par ailleurs, j'ai obtenu, il y a des années, que les forêts « urbaines » soient gérées pour le plaisir des citoyens et non plus pour l'économie du bois à vendre. Les coupes sont donc essentiellement sanitaires !

Dans cette prise de conscience de notre environnement, notre Ville est active sur plusieurs fronts. Des consultations sont actuellement en cours sur la future centrale géothermique de Rueil-Malmaison. Il s'agit de produire une énergie renouvelable et économique et d'en faire bénéficier le plus grand nombre de foyers rueillois ! (lire Rueil Infos de février, pages 18-19, et calendrier des consultations sur [villederueil.fr](http://villederueil.fr)).

À propos d'énergies propres, deux autres projets sont en train de se développer : la « navette électrique autonome » et l'installation des bornes de recharge Métropolis. La « navette autonome » à Rueil-sur-Seine, nous l'avons lancée en mars dernier, quelques jours avant le premier confinement, aujourd'hui, elle reprend du service. Réserve pour l'heure aux salariés d'Arval, son concepteur, j'espère la voir un jour faire le lien entre la gare R.E.R et le centre-ville.

Quant aux stations de recharge pour les véhicules électriques sur les anciens emplacements d'Autolib', vous trouverez tous les renseignements dans la plaquette insérée dans ce magazine.

Par ailleurs, vous savez, peut-être, que le groupe d'opposition de M. Jeanmaire avait déposé un recours en annulation des élections municipales. Le 18 février, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté ce recours et condamné François Jeanmaire à verser 1500 euros à la liste que je conduisais au titre des frais irrépétibles. Par ce jugement, les résultats électoraux sont donc validés ! Les élus de la majorité vont ainsi pouvoir poursuivre le travail engagé avec sérénité au service des Rueillois.

*Très cordialement à vous*

**Patrick Ollier**  
Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris



# Paysages de neige

Tels les peintres impressionnistes qui ont souvent représenté les paysages de neige de notre territoire, les Rueillois, « smartphone » à la main, en ont profité pour figer, à leur façon, les rues et les parcs de la ville. Promenade ouatée.

► Anna-Maria Conté



**M**erci à Carole Pommois, Philippe Ségal et Khaoula Boujlel qui, le 10 février, après avoir publié leurs photos sur les réseaux sociaux, nous les ont envoyés pour les partager avec nos lecteurs.

Rappelons, quand-même, qu'au-delà du côté esthétique et de la joie des plus petits, la neige et le froid intense occasionnent également de la gêne, notamment dans la circulation. C'est pour

l'éviter au maximum que, dès la veille des premières chutes, 16 agents des services techniques ont été mobilisés jour et nuit dans les opérations de salage des rues en se concentrant en priorité sur celles qui sont le plus en pente, les axes principaux, les parcours des bus puis les endroits les plus reculés.

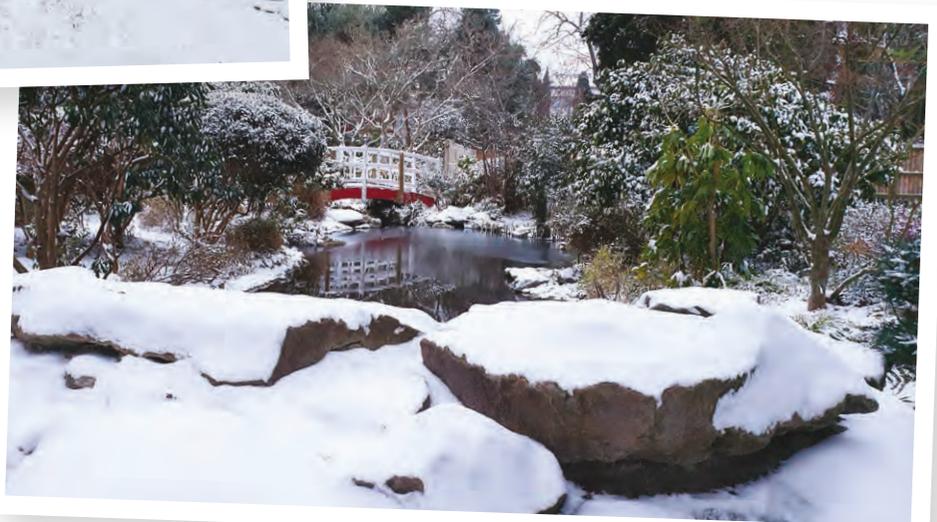
Au total, 90 tonnes de sel ont été répandues sur 4 jours sur les voies de Rueil. Les températures de la nuit, descendues jusque à -7°, ont intensifié les

# ARRÊT SUR IMAGES



opérations pour éviter la formation du verglas sur les routes.

Quant aux trottoirs, petit « pense-bête » pour l'an prochain (ou en cas de nouvelles chutes printanières !) : selon le Code général des collectivités territoriales, c'est « aux riverains de maintenir en bon état les trottoirs et les caniveaux se trouvant devant leur immeuble ».



# Premier bain dans la nouvelle piscine

Trente ans qu'on l'attendait cette nouvelle piscine ! Située au cœur de l'écoquartier de l'Arsenal, elle est partie intégrante du centre aquatique créé au sein du « Complexe omnisport Alain-Mimoun ». Seul hic, pour l'heure, elle est ouverte uniquement aux personnes munies d'une prescription médicale. Accueil du premier nageur. ▶ Anna-Maria Conté

**A**près deux ans et demi de travaux, nous attendions à une inauguration en grande pompe et surtout à une ouverture « tous publics ». C'était, bien sûr, sans compter avec la crise sanitaire ! Alors, on s'adapte en fractionnant l'événement en petits moments...

## Remise des clés

Première étape, le 4 février. Le maire, entouré de ses élus (voir photo), remet officiellement les « clés » de l'établissement à Thierry Chaix, P-D. G. de la société Vert Marine, le gestionnaire, à Anne Brossois, responsable du Rac Natation, et à Gilles Rullière, président des Nymphéas (natation artistique), les deux clubs résidents. « Je vous confie ce centre aquatique flambant neuf de 6400 m<sup>2</sup>. Composé de deux bassins, d'une lagune, d'un espace bien-être avec

terrasse finlandaise et d'un solarium extérieur de 500 m<sup>2</sup>, il fait notre fierté et fera, bientôt, espérons-le, le bonheur de tous les Rueillois ! Leur a indiqué Patrick Ollier à l'occasion de cet acte symbolique. *Compte tenu de la gêne occasionnée durant les travaux de construction du "Complexe omnisport Alain-Mimoun" et de son centre aquatique, j'ai demandé aux services d'étudier la possibilité de faire un geste envers les riverains, peut-être en leur offrant des entrées à cette magnifique piscine !* »

## Premier nageur

En attendant, on passe à la deuxième étape, le 17 février. Le centre aquatique ouvre ses portes... de manière très confidentielle. En effet, en application du décret interministériel (du 29 octobre 2020) qui prévoit la fermeture de tous les établissements sportifs recevant du public, seulement quelques

personnes en situation très particulière (*lire encadré page 9*) peuvent être accueillies. N'empêche que le premier nageur dans un équipement aussi longtemps attendu crée l'événement. Nous le surprenons à la sortie du vestiaire : « Monsieur, vous êtes le premier usager, vous resterez dans l'histoire de cet établissement ! », l'interpellons-nous en lui demandant l'autorisation de le prendre en photo. « Vous auriez dû prendre un beau et jeune garçon ou une jolie fille ! », plaisante-t-il, très heureux de se jeter à l'eau.

En quittant les lieux, on aperçoit une dame dans les « boules » du petit bassin. Elle s'y est glissée discrètement. « C'est magnifique, c'est la vie qui reprend ! s'écrie-t-elle, pour une fois que mon mal de dos me rend service ! »

Vivement que l'on puisse tous en profiter...



© C.S.

Le 4 février, le maire, entouré de ses élus, dont Olivier Godon, adjoint aux Sports, a officiellement remis les « clés » du centre aquatique à Thierry Chaix, P-D. G. de la société Vert Marine, le gestionnaire, à Anne Brossois, responsable du Rac Natation, et à Gilles Rullière, président des Nymphéas (natation artistique), les deux clubs résidents.

## ZOOM SUR LE CENTRE AQUATIQUE

Situé au sein du « Complexe omnisport Alain-Mimoun » (construit par l'architecte de renommée Rudy Ricciotti, le même que celui du Mucem à Marseille), le centre aquatique a été conçu par Emmanuel Coste, LE spécialiste des piscines ! « Sur ce projet, le travail d'équipe avec Rudy nous a permis de composer en cohérence et en complémentarité, indique l'architecte. C'était un beau challenge de réussir ensemble ce grand équipement qui exprime si fortement son unité et son évidence ».

## LE CENTRE AQUATIQUE (6400 M<sup>2</sup>) COMPREND :

- UN ESPACE PISCINE composé d'un bassin sportif de 25 m (525m<sup>2</sup>), d'un bassin d'apprentissage (214 m<sup>2</sup>) et d'une lagune d'eau (27m<sup>2</sup>)
- UN ESPACE BIEN-ÊTRE composé de deux hammams, de deux saunas, d'une salle d'activités pour les cours collectifs, de douches sensorielles (avec jets d'eau, etc.), d'un jacuzzi, d'un bassin de balnéothérapie et d'une terrasse finlandaise (100 m<sup>2</sup>)
- DES LOCAUX ADMINISTRATIFS POUR LES CLUBS



## Attention, L'ACCÈS À LA PISCINE EST LIMITÉ :

- aux personnes munies d'une prescription médicale (celle-ci doit prendre la forme du formulaire "APA" qui accompagne les traitements dans le cadre d'une affection longue durée et ne peut se résumer à un certificat médical d'une autre nature ou présentant un handicap reconnu)
- à la pratique du sport de haut niveau et professionnel
- aux personnes en formation continue ou devant effectuer des entraînements obligatoires pour le maintien de compétences professionnelles.

Pour plus d'information,  
contactez le 01 88 53 00 03 ou  
[centreaquatique.arsenal@vert-marine.com](mailto:centreaquatique.arsenal@vert-marine.com)



Photos ©P.M.

Quelques images  
de l'intérieur  
de la piscine.

# Forêt de la Malmaison : On se fait un sang d'encre !

L'abattage de plusieurs arbres inquiète la population. En effet, de nombreux châtaigniers atteints de la « maladie de l'encre » subissent des coupes dites « sanitaires ». Explications avec les responsables de l'Office national des forêts (O.N.F.) qui, le dimanche 14 février, ont tenu un stand d'information à l'entrée nord-est de la forêt (historiquement appelée « Porte de Longboyau »). ▶ Anna-Maria Conté



**C'**est malheureux mais les arbres aussi ont leur épidémie ! Il s'agit de la « maladie de l'encre » et comme pour la Covid-19 il semble impossible de l'endiguer. Seul et unique traitement, certes radical, l'abattage !

**Un champignon microscopique**  
« La maladie de l'encre n'a, hélas !, pas de remède. Elle touche les châtaigniers, quel que soit leur âge, explique Michel Béal, directeur régional de l'O.N.F. Elle est due à un champignon microscopique qui attaque les racines des arbres qui finissent par ne plus pouvoir se nourrir. Ce champignon est formé

de deux minuscules agents pathogènes de la famille des *Phytophthorae* : ces parasites nécrosent les tissus de bas en haut. Les feuilles jaunissent puis tombent avant que l'arbre meure pour de bon ».

### Des écoulements noirs

Au premier regard, la « maladie » ne se voit pas. D'où la consternation des promeneurs face à l'ampleur de coupes. Mais, guidés par l'indice du forestier, on observe que les cimes des arbres atteints sont dépourvues de feuilles et de branchages. Sur le tronc, des écoulements noirs sortent... C'est l'écorce qui expulse des tanins d'où le nom de la maladie. « Quelques années suffisent à terrasser des bois vieux de cent ans. Et il n'existe qu'une seule solution : les abattre ! », poursuit bien désolé Michel Béal en montrant une carte de la forêt de la Malmaison issue d'un repérage satellitaire.

### Diverses essences replantées au printemps

De l'entrée « Porte de Longboyau », on en mesure l'ampleur : les troncs gisent çà et là, empilés les uns sur les autres. La maladie se propage par le système racinaire : c'est justement pour endiguer sa propagation que l'O.N.F. coupe les châtaigniers affectés avant qu'ils contaminent les arbres sains. « C'est un champ de bataille ! », s'écrient certains promeneurs. Il fallait y penser avant que la maladie se propage ! ». « Nous avons détecté le parasite dans nos forêts pour la première fois à Montmorency dans le Val-d'Oise en 2014, explique le forestier. À la Malmaison, elle est apparue en

## La forêt de la Malmaison

L'Île-de-France compte 50 forêts domaniales, parmi lesquelles celle de la Malmaison, autrement appelée bois de Saint-Cucufa. Propriété de l'État depuis 1871, de surface réduite (200 ha), elle se compose essentiellement de châtaigniers (45 %) et de chênes (33 %), mais aussi d'autres essences feuillues, telles que le hêtre, le frêne ou l'érable.

### On y pratique des activités en toute saison !

- > 5 kilomètres de randonnée sur le GR11
- > 1800 mètres de parcours sportifs, accessibles à tous et longeant la piste cyclable
- > 4 kilomètres de pistes cyclables
- > 8 kilomètres de pistes cavalières
- > 1 étang de 2 hectares

Plus d'information sur : [onf.fr](http://onf.fr)

L'O.N.F. organisera un webinaire au cours du mois. Retrouvez-les informations sur onf.fr

Le 14 février, le maire et son adjoint au Développement durable, Philippe d'Estaintot, se sont rendus en forêt sur le stand de l'O.N.F. pour dialoguer eux aussi avec les Rueillois inquiets.



## L'avis du maire

**Rueil Infos : Monsieur le Maire, les Rueillois s'interrogent sur les coupes dans le bois de Saint-Cucufa ?**

**Patrick Ollier :** Je voudrais d'abord rappeler que la forêt de la Malmaison, comme toute forêt domaniale, appartient à l'État. Elle est gérée selon un plan de gestion établi par l'O.N.F. et approuvé par le ministère de l'Agriculture. En 2008, à l'occasion de sa révision, j'avais demandé à l'O.N.F. que le nouveau plan d'aménagement soit préparé en accord avec les collectivités et les associations concernées. Entré en vigueur en 2010 et valable jusqu'en 2024, il

intègre les différentes fonctions de la forêt, à savoir l'accueil du public, le renouvellement progressif des générations, la préservation de la biodiversité... Afin de répondre à ces exigences, l'O.N.F. y pratique des interventions régulières, notamment sur des châtaigniers atteints de la maladie de l'encre.

**R.I. : Mais au-delà de ces interventions, les promeneurs ne comprennent pas les coupes d'arbres qui paraissent en bonne santé. Ils accusent l'O.N.F. de détruire « leur » bois, comment les rassurer ?**

**P. O. :** Je fais confiance aux spécialistes de l'O.N.F. dont le métier est l'entretien de forêts. Ici comme ailleurs, ils réalisent les travaux sylvicoles afin d'assurer la régénération de notre forêt, sécuriser les espaces pour les usagers, préserver la biodiversité et aussi produire le bois.

**R.I. : C'est cette exploitation du bois de « leur » forêt que les Rueillois craignent ainsi que le changement de la typologie des arbres dans le temps...**

**P. O. :** Les Rueillois sont très attachés à « leur » forêt, qu'ils considèrent, à raison, comme

le « poumon vert » de la ville. Il y a longtemps, j'ai obtenu que les forêts « urbaines » soient gérées pour le plaisir des citoyens et non plus exploitées pour du bois à vendre. Les coupes sont donc essentiellement sanitaires ! Quant aux branchages laissés volontairement sur place, ils constitueront l'humus nécessaire à l'enrichissement des sols pour la régénération de la forêt. Certes, la présence de ce champignon qui ravage les châtaigniers implique la plantation d'essences diverses... C'est comme pour les maladies humaines, il faut soigner le mal...



2018. Maintenant, les bois de Meudon et les forêts de Marly et Versailles sont aussi touchés ».

En effet, dès que la maladie a été découverte, l'O.N.F. a procédé aux coupes « sanitaires » nécessaires, parallèlement à celles de l'entretien ordinaire de la forêt prévues dans le plan d'aménagement 2010-2024 (lire encadré).

Enfin, les opérations d'abattage, démarrées à la fin de l'automne, seront achevées fin février. « Certes, à présent le paysage n'est que désolation : ceci est regrettable et je comprends les Rueillois, a indiqué le maire lors de son passage sur le stand de l'O.N.F. Mais au printemps, l'O.N.F. replantera diverses essences, notamment des merisiers, cormiers et alizés. Nous avons le devoir de régénérer notre forêt maintenant afin que des nouvelles générations de Rueillois puissent en profiter dans l'avenir ! »

# La « navette autonome » : c'est parti !



?

C'est quoi une navette autonome et pourquoi faire ?

Les navettes autonomes fonctionnent grâce à l'apprentissage d'un parcours paramétré par une intelligence embarquée qui réalise 3 actions en boucle : « percevoir » l'environnement, détecter les obstacles et anticiper les déplacements ; « calculer » et déterminer l'itinéraire et la trajectoire ; « naviguer », soit appliquer au mieux les décisions de l'ordinateur. Pour cela, ces véhicules disposent de 4 technologies dont les données sont croisées en temps réel : des capteurs qui perçoivent l'environnement en 3D ; l'odométrie, qui permet de mesurer le déplacement et la vitesse des roues ; un GPS qui communique avec une balise de référence pour déterminer à tout moment et au centimètre près la position du véhicule ; une caméra stéréovision qui détecte les obstacles et estime leur position. Mais à quoi va-t-elle servir ? Son premier champ d'application, c'est la ville. En parcourant le « dernier kilomètre », celui qui sépare le domicile des citoyens des transports en commun les plus proches, elle devrait inciter les usagers à abandonner leur voiture individuelle. Un geste de plus pour la planète !

Elle avait été lancée fin janvier 2020 et mise en fonction en mars. Puis le coronavirus est venu entraver sa route. Un an après, on retente l'expérience. Dans le strict respect des règles sanitaires, la « navette électrique autonome » reprend du service à Rueil-sur-Seine en roulant entre la gare R.E.R. et le siège d'Arval, son concepteur. (Re)découverte. ▶ Anna-Maria Conté



Patrick Ollier, entouré par Alain Van Groenendael, P-D.G. d'Arval, Ferréol Mayoly, directeur général Arval France, et Côme Berbain, directeur de l'Innovation de la RATP, après le trajet d'essai.

Nantes, Reims... mais « Evaa » est la première navette autonome « opérationnelle sur route ouverte » mise en place par un acteur privé qui bénéficie, en plus, du concours de la RATP. Partenaire privilégié de cette aventure, la ville de Rueil-Malmaison a dû effectuer des travaux de voirie pour permettre à la navette de circuler. « Grâce à ce projet d'Arval, notre ville s'inscrit à plein titre dans une dynamique planétaire soucieuse de mettre la technologie, notamment numérique, au service de l'écologie et des énergies renouvelables », a répété le maire le 2 février lors de la nouvelle mise en fonction (voir photo).

## Étendre le(s) trajet(s)

Réservé dans un premier temps aux salariés d'Arval, ce service pourra, à terme, s'étendre à ceux de la vingtaine de sièges sociaux installés à Rueil-sur-Seine. « Aujourd'hui, pour bon nombre de sociétés, l'offre de mobilité ne peut plus se résumer à la mise à disposition de véhicules de fonction qui ne concerne qu'une faible partie des collaborateurs, a indiqué Ferréol Mayoly, directeur général d'Arval France. De nouveaux besoins émergent, la crise sanitaire nous l'a démontré : télétravail, vélos et pourquoi pas véhicules autonomes ! »

Dans l'avenir, « Evaa » pourrait aussi circuler entre la gare R.E.R. et le centre-ville. Affaire à suivre...

Un drôle d'engin circule rue des deux gares : « Evaa » (Expérimentation de véhicules autonomes d'Arval), la navette en conduite autonome et totalement électrique construite par le groupe Ligier et la start-up EasyMile (filiales d'Arval). Sa vitesse est limitée électroniquement à 25 km/h et, en temps normal, elle peut accueillir jusqu'à 15 passagers, mais pour l'heure, Covid-19 oblige, le nombre est fixé à 4.

## La technologie au service de l'écologie

Les expérimentations sur les véhicules autonomes s'organisent un peu partout dans le monde. En France, nous connaissons celles de Lyon, Toulouse,



## NOUVELLES MOBILITÉS



### Trois questions à Aurélien Chiron, directeur développement chez Métropolis

**Rueil Infos:** Aurez-vous vraiment terminé d'ici fin mars l'implantation des 16 premières stations de recharge prévues à Rueil-Malmaison ?

**Aurélien Chiron:** La « récupération » du réseau d'Autolib' nous permet d'aller très vite dans le déploiement. Les délais de mise en œuvre d'une station sont très courts, généralement inférieurs à une semaine : un gain de temps précieux qui permet aussi une meilleure maîtrise des coûts.

**R.I. :** À ce propos, quel est le coût des bornes pour les Villes ?

**A.C. :** Aucun ! Au contraire, les bornes vont rapporter de l'argent aux communes car Métropolis verse 5000 euros par emplacement à chaque Ville qui rejoint le réseau, plus une redevance annuelle calculée sur la base de 50 % des résultats nets de la société.

**R.I. :** Concernant le particulier, les stations proposent trois types de puissance et un abonnement mensuel à 45 euros. Pourquoi ?

**A.C. :** C'est une offre sur mesure qui répond aux exigences des utilisateurs. Les bornes sont accessibles avec ou sans abonnement, avec paiement par carte bancaire sans contact, ou via le site internet ou l'application Métropolis (qui permet aussi la localisation de la borne, la réservation, le choix de la puissance de charge...). La facturation est simple : on paie uniquement l'énergie que l'on consomme. C'est une spécificité de Métropolis : selon la puissance choisie, donc selon la vitesse de charge souhaitée, la tarification oscille entre 36 et 65 centimes d'euros du kWh. À titre indicatif, sur une borne « Express », dix minutes de charge seulement offrent environ 100 kilomètres d'autonomie. Les stations doivent être disponibles pour la recharge : ainsi nous ne sommes pas dans une logique de stationnement et il est nécessaire d'encourager la rotation des véhicules. Ainsi, une fois la charge terminée et après une franchise de dix minutes, le stationnement du véhicule sans charge est facturé (1 euro le quart d'heure sur les stations « Proxi » et « Citadine », et 3 euros le quart d'heure sur les stations « Express »).

# Êtes-vous branché électrique ?

En août dernier, Patrick Ollier, en qualité de président de la Métropole du Grand Paris (M.G.P.), inaugurerait à Rueil-Malmaison les premières bornes de recharge pour véhicules électriques que M.G.P. déploie sur son territoire avec « Métropolis ». Depuis, 16 stations ont été installées dans notre ville. ▶ **Anna-Maria Conté**

**L**a voiture électrique (et hybride) rechargeable séduit de plus en plus. Les ventes de ces véhicules se multiplient en même temps que la culture écologique progresse. Seul frein à ce développement : la peur de tomber en panne sans pouvoir recharger.

### 5000 points de recharge

En région parisienne, la M.G.P. est venue au secours de ces automobilistes, d'autant plus que toutes les villes qui la composent disposaient des anciens emplacements Autolib'. Pour les usagers comme pour les collectivités « La mise en place d'un réseau de bornes de recharge sur voirie publique, fondée sur des principes de continuité territoriale et d'égalité de traitement entre les communes, s'imposait » indique Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris.

Grand gagnant de l'appel à initiatives privées lancé en 2019, Métropolis (un consortium industriel regroupant e-Totem - fabricant de bornes -, SPIE - installateur spécialisé dans les domaines

du génie énergétique électrique et SIIT - investisseur spécialisé dans les infrastructures publiques). Depuis, les stations se développent sur tout le territoire avec l'objectif de constituer un maillage de 5000 points de recharge d'ici 2022.

### Avec ou sans abonnement

Le service est accessible à tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables et à tous les utilisateurs qu'ils soient ou non abonnés au service (un abonnement mensuel à 45 € pour 100 kW est proposé, ce qui représente environ 6 € pour 100 km), avec la possibilité de régler par carte bancaire. Le kWh est facturé entre 0,36 € et 0,65 € selon la puissance de charge choisie : Proxi : 7 kW maximum, Citadine : 22 kW maximum, Express : 150 kW maximum.

**Retrouvez la carte des emplacements des bornes à Rueil-Malmaison ainsi que toutes les autres informations dans la plaquette insérée dans ce magazine ou sur le site [metropolis-recharge.fr](http://metropolis-recharge.fr)**



# Tisser le récit d'une histoire commune

Valérie Cordon est, depuis le début de ce nouveau mandat, l'adjointe au maire chargée des Affaires culturelles. Personnalité éclectique aux multiples intérêts, elle aspire à fédérer tous les acteurs de la culture rueilloise. Comment entend-elle y parvenir ? Interview.

► Propos recueillis par Anna-Maria Conté

servirais le mieux les Rueillois. Les actions culturelles ont un impact fort et immédiat ; elles permettent de partager les émotions ! C'est à travers elles que nous tissons le récit de notre histoire commune...

**R.I. : La Covid-19 frappe durement les secteurs de la culture. Quel est l'impact au niveau local ?**

**V. C. :** Certes, comme partout en France nos structures - cinémas, théâtres, musées... - sont fermées et je comprends la souffrance des équipes concernées. Cependant, la médiathèque est restée ouverte (lire Rueil Infos de février page 22), nombre d'actions ont évolué grâce au numérique (lire page 4) et, dans les écoles, l'activité culturelle ne s'est jamais arrêtée (lire l'exemple de la classe orchestre, voulue par Patrick Ollier dès 2008, page 22). Quant au reste, nous avons fait de nécessité vertu en utilisant cette période pour prendre le temps de la réflexion. De plus, les changements à la tête de l'administration de la Ville (avec l'arrivée de Laurence Inçaby en tant que directrice de Pôle, d'Odile Barry en tant que directrice générale adjointe et également de la nouvelle directrice de RCL, Emmanuelle Schmitt, ainsi que Cécile Lestienne en poste depuis un an aux sites patrimoniaux), ont aussi été une opportunité pour revoir l'organisation et la coordination entre les différentes structures avec l'objectif d'ancrer chaque projet dans une stratégie globale.

**R.I. : Pouvez-vous développer ?**

**V. C. :** Mon souhait le plus cher est de décroisonner les pratiques culturelles pour les faire dialoguer entre elles. Quand cela est possible, chaque projet est envisagé de façon collective. Construit avec l'ensemble des équipes des différentes structures, il doit pouvoir trouver un ensemble de déclinaisons et gagner ainsi en cohérence, en visibilité et en

« Mon souhait le plus cher est de faire dialoguer les pratiques culturelles, les décroisonner en plaçant le projet au cœur. »

impact. D'autre part, la crise sanitaire a provoqué une montée en puissance de l'offre culturelle numérique à la fois en termes d'animation et de programmation. Ce constat renforce ma conviction que le numérique est devenu une porte d'entrée incontournable pour accéder à la culture et élargir les publics, notamment les adolescents et ces publics dits éloignés qui la perçoivent comme élitiste. Anticiper et accompagner ces évolutions est au cœur de notre mission de service public !

**R.I. : Pouvez-vous nous donner un exemple ?**

**V. C. :** C'est un peu tôt pour en parler mais, dans l'offre culturelle imaginée au sein de l'écoquartier de l'Arsenal, nous pensons développer une « micro-folie ». Le maire connaît ce nouveau concept de musée numérique porté par Didier Fusillier, président de l'établissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette, et il soutient financièrement, à travers la Métropole du Grand Paris, les communes du territoire qui en font la demande. Un Fab Lab, un espace de réalité virtuelle, une nouvelle scène, une médiathèque numérique, un comptoir gourmand pourraient compléter et enrichir cette offre pour en faire un lieu innovant, convivial et transversal. Le projet s'élabore peu à peu en collaboration avec toutes les équipes concernées.

**Rueil Infos : Depuis juillet vous faites partie du conseil municipal en tant qu'adjointe au maire. Comment trouvez-vous ce nouveau rôle ?**

**Valérie Cordon :** Passionnant ! J'aime ce contact direct avec mes concitoyens : la dimension locale a cet avantage de pouvoir échanger et de mettre en place des projets dans des temps relativement courts.

**R.I. : Pourquoi avez-vous choisi les Affaires culturelles et quelle est votre conception de la culture ?**

**V. C. :** Avec le maire, nous étions convenus que, de par mon parcours et mes intérêts, les « Affaires culturelles » était la délégation dans laquelle je

# La culture vit, et elle

Si la crise sanitaire impacte fortement les secteurs de la culture, elle est aussi l'occasion pour l'ensemble des établissements de préparer l'« après ». Avec enchaînement et créativité, leurs responsables et leurs équipes profitent de ce calme relatif pour se réinventer et se projeter dans un avenir à court et à moyen termes pour relancer les activités et faire à nouveau briller et rayonner la « culture » à Rueil. ▶ Sandrine Gauthier

« **N**ous avons la grande chance de bénéficier de structures culturelles solides dont la programmation artistique et les pratiques d'enseignement visent l'excellence, contextualise la nouvelle, enthousiaste et très dynamique directrice du Pôle Culture, Laurence Inçaby. Le maire nous a demandé de développer des événements transversaux, où chacune des structures apporterait, avec ce qui fait sa force et sa spécificité, sa pierre à un édifice culturel chaque fois différent. Nous aimerions, par exemple, organiser bientôt un parcours culturel qui sillonne-rait tous les quartiers. En s'appuyant sur le tissu associatif, très riche, ce festival "hors les murs" valoriserait toutes les pratiques amateurs en danse, chant, théâtre, musique... ». En attendant d'en savoir plus, voici un autre scoop : dès que les théâtres pourront rouvrir leurs portes, une exposition originale des élèves en dessin, peinture et photo de la Maison des arts et de l'image, sur le thème des autoportraits masqués, devrait être présentée au théâtre André-Malraux.

## L'excellence reconnue

Cette recherche permanente d'excellence s'illustre de bien des manières. Cécile Lestienne, qui dirige l'ensemble culturel constitué du Musée d'histoire locale, auréolé de l'appellation musée de France, de l'Atelier Grogard, et ses expositions plus prestigieuses les unes que les autres, et des Archives communales, en donne un exemple : « depuis un an, nous menons un vaste chantier au sein de nos collections, composées de plus de 6000 objets, pour proposer de nouveaux parcours et de nouvelles découvertes sur l'histoire de Rueil ». Reconnu pour le très haut niveau de son enseignement, qui attire des centaines d'étudiants du

monde entier, le Conservatoire à rayonnement régional (C.R.R.) contribue également, à l'échelle de la ville, à faciliter l'accès à la pratique artistique et musicale pour les plus jeunes (*lire plus bas*). Le théâtre André-Malraux (Tam) - qui continue d'accueillir les comédiens en répétition et préparation de tournée - participe également à faire rayonner les ambitions culturelles de la ville. Quant à l'éclectisme des propositions du Petit théâtre de Rueil, fruit du travail de son responsable Jean-Claude Derry, il est apprécié de ses fidèles spectateurs. Comme ses confrères des autres salles - l'auditorium Edmond-Rostand (au sein de Rueil culture loisirs), avec sa programmation jeune public très attendue, en fait partie - il prévoit de remettre à l'affiche des spectacles qui n'ont pas pu être joués en temps voulu.

## S'adapter aux envies

« La Culture n'échappe pas aux changements que la période a imprimés et imprime encore dans notre façon de consommer », remarque Laurence Inçaby. Ainsi, vous - le public comme les artistes amateurs - êtes entendus par les directeurs des structures culturelles municipales et leurs équipes qui planchent sur un fonctionnement et des pratiques qui vont vers plus de souplesse et d'adaptabilité. La Maison des arts et de l'image (M.A.I.) a misé sur les outils numériques pendant les confinements, pour faire perdurer ce haut niveau d'enseignement qui fait sa réputation (notamment à destination des jeunes préparant le concours d'entrée à de prestigieuses écoles d'arts). « Mais nous comptons bien pérenniser certaines pratiques en distanciel pour nos élèves adultes dont la disponibilité fait parfois défaut pour pouvoir assister aux cours. Nous recherchons la plateforme la mieux adaptée pour permettre à nos élèves

de pratiquer, de progresser sous le regard bienveillant des professeurs, et même de développer un projet personnel », précise Florence Joterat-Jacquier, responsable de l'établissement. C'est le cas également de Rueil culture loisirs (R.C.L.) qui revendique un très large accès aux pratiques amateurs artistiques (et sportives), avec un esprit de convivialité inscrit dans son ADN. Nous ne citerons pas les disciplines proposées aux petits, aux ados, adultes et seniors, elles sont au nombre de 75... Sa nouvelle directrice, Emmanuelle Schmitt, a fait basculer en visioconférence la plupart des pratiques proposées. Elle dévoile sans trop en dire que « de nouvelles formules vont être proposées aux adhérents, en tirant profit des enseignements de cette crise sanitaire qui nous a parfois éloignés d'eux. Avec les responsables de nos onze sites et notre centaine d'enseignants, nous co-construisons un programme qui répond à ces changements de pratiques auxquelles nous devons nous adapter ». Et pour garder et enrichir ce lien social fort qui lie R.C.L. à ses adhérents, issus de tous les quartiers de la ville, une newsletter est désormais envoyée, chaque mois, à quelque 8000 adresses mail, et des informations régulièrement postées sur le site et la page Facebook (@RueilCultureLoisirs Arts et divertissement).

## À la rencontre des publics

Aller à la rencontre du public, a fortiori quand les lieux de culture sont fermés, c'est un enjeu majeur au sein de la direction des sites patrimoniaux. Cécile Lestienne, qui est à sa tête depuis un an, explique : « dès qu'une nouvelle exposition investit l'un de nos sites patrimoniaux, nous raisonnons sur la base d'une offre tridimensionnelle : l'accueil du public, les scolaires en ce moment, les actions "hors les murs", avec des médiations

# donne envie !



© PM

La soif d'art ne s'est pas tarie pendant cette période de crise et a bien souvent été assouvie en ligne. Cependant, bien que masqué, le public a apprécié, en septembre dernier, l'exposition à l'Ermitage en « Hommage à Klodin'Delor », une artiste rueilloise multiforme, décédée du cancer en 2018.

et animations en classe, et la création de kits qui permettent aux enseignants de restituer ces animations en classe ». L'objectif sous-tendu étant de faire aimer l'art et le musée, pour donner envie d'y revenir, dès que possible. Restons en classe pour mettre un coup de projecteur sur un dispositif tout à fait exceptionnel, dont très peu de communes disposent, baptisé Orchestre à l'école (lire pages 22-23). Sur le même modèle, le dispositif Chœur à l'école est proposé à des élèves de CM1 et CM2 du groupe scolaire Tuck-Stell. « Même si ce n'est pas l'objectif recherché, certains Rueillois intègrent ensuite nos cours, via une classe passerelle », souligne Fabrice Brunaud, directeur du conservatoire (C.C.R.).

Bonne nouvelle pour les ados (souvent éloignés des structures culturelles) : l'abonnement annuel à la médiathèque est désormais totalement gratuit pour les moins de 18 ans ! (voir modalité en page 32).

## Le numérique

Le mois dernier, nous vous parlions de culturueil.fr (Rueil Infos n° 384, lire pages 22-23), l'un des outils numériques créés pour continuer à faire vivre l'art et la culture mais pas le seul, loin de là. À bientôt 50 ans, le Tam fait lui aussi un pas de plus vers le numérique avec une application (tam.fr) en préparation. « Lors de tables rondes avec des représentants de notre public, ceux-ci ont exprimé le souhait de pouvoir recevoir et partager des informations en temps réel : représentations supplémentaires, places qui se libèrent, etc. », explique Pascale Antoons, sa directrice. Vidéo teaser des spectacles, paiement en ligne... l'appli valorisera encore un peu plus « une programmation 2021-2022 que nous venons de boucler, précise Anne Habermeyer, directrice de la programmation. Elle est faite de reports des grands rendez-vous manqués et de belles surprises en théâtre, danse, cirque et humour que nous

avons hâte de pouvoir dévoiler ! ». Même enthousiasme du côté de la médiathèque où sa directrice, Béatrice Branellec, l'affirme : « Nous travaillons sur un nouveau concept qui mettrait à l'honneur le livre numérique, une salle de jeux vidéo pour les enfants et leurs parents et beaucoup d'autres services innovants qui devraient permettre de découvrir la médiathèque autrement ».

Tout cet élan, cette énergie, cette envie de vous faire vivre la culture sous de nouveaux jours donnent des perspectives positives, et... ça fait du bien !

# Les premières décisions de 2021

Toujours pour respecter les mesures sanitaires, cette première séance du conseil municipal de l'année 2021, comme les précédentes depuis juin, s'est encore tenue dans le gymnase du Stadium. Retour sur les principales décisions.

► Anna-Maria Conté



Le 2 février, 17h. Si l'heure de convocation du conseil municipal n'était pas celle habituelle (19h), c'était pour respecter le couvre-feu à 18h\*. Le public n'étant pas admis à cause des restrictions sanitaires, le conseil était filmé et (re)transmis en direct sur YouTube.

## Les actualités du moment

Le maire a ouvert la séance avec des annonces de circonstance, à savoir les actualités du centre de vaccination anti-covid contraint à adapter ses horaires suite à la pénurie des doses, l'arrivée du groupe Danone dans l'immeuble « Convergences » à Rueil-sur-Seine (lire Rueil Infos de février, page 7), la mise en service de la Navette autonome et des bornes de recharge électriques Métropolis (lire pages 12-13).

## Le projet sur la géothermie

Par la suite, après l'appel et la validation des deux procès-verbaux des deux derniers conseils (du 26

novembre et du 16 décembre, lire Rueil Infos de janvier, page 16) les élus se sont attelés à l'analyse et au vote des 40 délibérations à l'ordre du jour. Parmi celles-ci, les deux concernant le projet sur la géothermie (lire Rueil Infos de février pages 8-9). Pour la première : « Il s'agit d'approuver le choix du délégataire et du contrat de concession de service public relatif à la réalisation et l'exploitation d'un service public de chauffage urbain sur le territoire de notre ville », a indiqué Monique Bouteille, adjointe au maire à l'Urbanisme et à l'Écoquartier, en précisant que l'offre de l'une (Dalkia) étant incomplète, le choix se reportait automatiquement sur l'autre (Engie Énergie Services). La seconde prenait en compte une évolution du projet qui prévoit l'extension au secteur situé au nord de l'avenue Paul-Doumer (RD913). Ceci nécessite une production supplémentaire d'énergie propre. La délibération consistait donc en la signature d'une convention « entre le futur concessionnaire, la Ville et le Sitru (le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains) pour bénéficier de l'énergie renouvelable

et de récupération en provenance de l'usine d'incinération des déchets Cristal, valorisés sous forme thermique et de gaz pour l'appoint-secours », a expliqué Monique Bouteille. Le sujet a suscité la curiosité et le débat des élus qui ont été invités à suivre les réunions publiques programmées (en visio !) au cours du mois de février.

## Le « Complexe omnisport Alain-Mimoun »

Parmi les autres délibérations, deux étaient à caractère sportif. L'une consistait à l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10 000 euros au Cercle d'Escrime (lire encadré), l'autre à acter la dénomination du complexe sportif de l'Arsenal. « Vous savez que pour construire ce bel espace retenu pour les Jeux Olympiques de 2024 pour la pratique de 14 disciplines, nous avons détruit le vieux centre sportif "Alain-Mimoun", a rappelé le maire. Je souhaite garder le nom de ce grand athlète qui a remporté nombre de titres et est devenu légendaire dans sa discipline, le marathon, lors des J.O. de Melbourne en 1956. Je propose donc d'appeler le nouveau centre : "Complexe omnisport Alain-Mimoun" ». La proposition a été votée à l'unanimité.

La séance s'est conclue sur un sujet hors ordre du jour : les coupes de l'O.N.F. dans le bois de Saint-Cucufa (lire pages 10-11).



## La touche finale !

C'est comme cela qu'on aimerait voir Julien Mertine, escrimeur et maître d'arme au sein du Cercle d'Escrime de Rueil, aux J.O. de Tokyo. Heureux comme il était en 2019 quand il remportait la 6<sup>e</sup> épreuve de Coupe du monde, à Anaheim, près de Los Angeles (U.S.A.). Le fleurettiste rueillois s'était ensuite assuré le billet pour Tokyo. Courage, Julien nous sommes tous avec toi !

\* En réalité, la séance s'est terminée à 18h45, d'où la dérogation accordée aux présents.



## L'ÉCOLOGIE AU CŒUR DES DÉBATS

Encore un conseil municipal surréaliste pour nos oppositions. Le groupe « Le Renouveau pour Rueil » de Monsieur Poizat s'oppose à la géothermie. Comment imaginer que des militants écologistes s'opposent à une énergie propre, renouvelable et illimitée car en circuit fermé, sans conséquence sur le climat, peu chère pour les utilisateurs ? Eh bien, nos élus écolos sont de ceux-là. En fait, leur opposition n'est que politique contre le maire ou sa majorité. Non à la géothermie nous dit Monsieur Poizat mais que propose-t-il ? Rien... Toujours Rien... Le Néant.

La géothermie est une action militante pour l'écologie mise en œuvre par la Ville. Tout est étudié pour pouvoir l'installer au fur et à mesure sur toute la commune. Un forage sur l'écoquartier y sera installé pour alimenter Rueil entre le mont Valérien et la RD913 et par un accord avec le SITRU pour obtenir de la chaleur de l'usine d'incinération à Carrières qui alimente déjà 4 villes dont Chatou. Lors de la campagne, Monsieur Poizat et ses alliés communistes parlaient d'une ville écologique. Nous la proposons. Ils la refusent !

**Dans le même état d'esprit nous trouvons l'union des 2 groupes d'opposition. Objet : le bois de Saint-Cucufa. Monsieur Poizat, une fois de plus, accuse notre maire de soutenir les coupes. Elles sont dues à une maladie qui touche les châtaigniers : la maladie de l'encre. Encore la traduction politicienne d'un fait : les coupes de l'ONF, auxquelles est associée une fake news contre le maire.**

La forêt domaniale de la Malmaison, propriété de l'État, est gérée par l'Office National des Forêts, selon un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2010-2024.

Ce document, approuvé par arrêté ministériel, est la feuille de route de l'ONF qui, après des inventaires et un état des lieux, définit des objectifs et prescrit les actions à mener chaque année pour éclaircir et renouveler la forêt, favoriser la biodiversité, entretenir et améliorer les équipements d'accueil. Le plan de gestion de la forêt a une durée de 15 ans, il détermine précisément les différentes parcelles concernées par les coupes. Ainsi, entre

10 et 26 hectares sont coupés chaque année, soit une moyenne de 16,5 ha par an (sur une surface totale de 200 hectares).

Jusqu'à 2017, les coupes étaient rases dites en « futaie régulière ». **Depuis 2017, le maire a demandé à l'ONF de pratiquer dans la forêt domaniale de la Malmaison une gestion en futaie « irrégulière ».** Avec la sylviculture irrégulière, les arbres d'âge, d'essence et de taille variés cohabitent sur une même parcelle. Ce mode de sylviculture permet de maintenir un couvert boisé permanent, car les arbres sont prélevés sur une parcelle en dosant quantité et qualité.

Le 29 octobre 2019, la forêt de la Malmaison a été classée forêt de protection avec le soutien du président de la Métropole du Grand Paris qui est notre maire.

La maladie de l'encre est due à un champignon microscopique (appelé Phytophthora) qui attaque le système racinaire des arbres, entraînant un dépérissement important des châtaigniers. Le climat actuel favorise la prolifération de cette maladie.

**Or les châtaigniers composent 44 % de la forêt de la Malmaison (soit 88 hectares de forêt). Aucun traitement n'existe. Une fois atteint, le châtaignier dépérit et meurt en risquant de tomber sur les promeneurs.**

Suite à ces coupes, une fois le bois évacué et le sol préparé, **l'ONF procédera à des plantations d'essences diverses tolérantes au pathogène, adaptées au sol et au climat.** Notre maire reste très attentif au respect des plantations par l'ONF.

Battons-nous pour laisser à nos générations futures un bois régénéré, multi-espèces avec une grande biodiversité. Là est le but de la municipalité.

Nous pouvons, à travers cette tribune, pointer du doigt les interventions de l'opposition pour laquelle nous sommes coupables de tout. Écoutez les retransmissions sur le net des conseils municipaux. Vous comprendrez où sont les gestionnaires, les avant-gardistes, et où sont les beaux parleurs.



## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE

« REEL ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Anne Hummler, Hugues Ruffat, Francine Paponnaud, Nicolas Redier, Anne-Françoise Bernard, Pascal Perrin

## ON Y A CRU !

À la demande du maire, les élus du groupe REEL, soucieux de rendre meilleur le fonctionnement du conseil municipal, ont proposé de compléter et d'amender certains articles du règlement intérieur de la dernière mandature.

La démarche positive du maire nous laissait espérer de significatives avancées pour que la démocratie locale vive mieux à Rueil-Malmaison.

Dans cet esprit de co-construction, nous avons remis par écrit au maire nos propositions détaillées.

À la lecture du projet restitué en fin de conseil municipal mardi 2 février, nos espoirs ont été vite douchés !

François JEANMAIRE, francois@jeanmaire.net  
Anne HUMMLER, ahummler@inferential.fr  
Hugues RUFFAT, hruffat@yahoo.com  
Francine PAPONNAUD, fpaponnaud@gmail.com

Trois exemples emblématiques :

- Allonger le délai légal de convocation de cinq à douze jours comme pour les conseils départementaux et régionaux, afin de prendre connaissance des délibérations et de permettre aux élus de les étudier sérieusement et d'exercer dans de bonnes conditions leur mission... REFUSÉ !

- Afin d'améliorer le droit d'expression et la représentativité des groupes d'opposition (rappel du second tour des élections municipales :

49,89 % des voix), nous proposons :

- Que chaque groupe dispose d'une page d'expression dans Rueil Infos...

- Que des illustrations (photos, dessins ou autres) puissent être insérées dans cette page... REFUSÉ !

- L'article 51 concernant les conseils de village a tout simplement DISPARU !

Nous proposons que les membres des conseils soient tirés au sort après le dépôt des candidatures spontanées, libres et ouvertes à tout habitant du village concerné et que le président soit élu par les membres tirés au sort dudit conseil.

Malgré quelques modifications à la marge, nous sommes déçus et malheureusement pas surpris.

Nicolas REDIER, nicolas.redier@gmail.com  
Anne-Françoise BERNARD, jacks.bernard@yahoo.fr  
Pascal PERRIN, pascal.perrin.pp@wanadoo.fr

## « LE RENOUVEAU POUR RUEIL »



De gauche à droite : Vincent Poizat, Martine Jambon, Patrick Indjian, Jocelyne Joly, Jean-Marc Cahu

## Une autre façon d'habiter la ville

Le concept de développement durable exige que les espaces verts soient entretenus et préservés pour le plus grand bénéfice de la population. On a d'ailleurs pu constater récemment le souci des Rueillois pour protéger le bois de St-Cucufa de sa contestable exploitation par l'O.N.F. Ce bois est un bien commun indispensable à la qualité de notre vie.

Mais la préservation suffit-elle ?

De nouveaux modèles de développement écologique et social proposent des façons différentes et complémentaires de traiter notre environnement.

Le maraîchage urbain en est un. Ses avantages sont multiples.

Sur le plan agricole, il prohibe le recours à la chimie, protège la biodiversité et participe à la lutte contre le réchauffement climatique.

Vincent POIZAT, vincent.poizat@mairie-rueilmalmaison.fr  
Martine JAMBON, martine.jambon@mairie-rueilmalmaison.fr

Sur le plan social, il permet de rapprocher le citoyen de la terre en l'associant à des activités agricoles en milieu urbain à travers des dispositifs associatifs, jardins partagés, espaces cultivés en commun en pied d'immeubles par exemple. Il contribue ainsi à renouer le lien social.

Enfin il peut avoir un débouché économique sur le modèle de l'AMAP. Cette production locale peut fournir une alimentation saine à des services sociaux tels que l'Épicerie solidaire.

Et sous l'égide de la Ville, des formations à l'horticulture ainsi que des emplois salariés, en liaison avec des entreprises d'insertion professionnelle, peuvent être créés dans le cadre de cette action.

À Rueil, des terrains susceptibles d'être investis par l'agriculture urbaine existent.

Patrick INDJIAN, patrick.indjian@mairie-rueilmalmaison.fr  
Jocelyne JOLY, jocelyne.joly@mairie-rueilmalmaison.fr

Le quartier de l'Arsenal, très densifié, mérite d'être le premier servi : par exemple, en déclassant le terrain destiné à la future caserne des pompiers pour l'affecter à cette nouvelle vocation de maraîchage. D'une façon plus générale, pourquoi ne pas alléger la densification persistante en ménageant davantage d'espaces cultivables au sein des programmes de construction ?

Il reste aussi des disponibilités au Vertbois et sur la plaine des Closeaux où du maraîchage pourrait être mis en œuvre.

La Ville se déclare soucieuse de la haute qualité de vie à Rueil. Alors, il est grand temps de s'orienter vers une politique mettant en œuvre une véritable stratégie écologique et sociale.

Jean-Marc CAHU, jean-marc.cahu@mairie-rueilmalmaison.fr

# Orchestre à l'école : toute une symphonie de



l'école sont rattachés au conservatoire à rayonnement régional (C.R.R.), le dispositif est alors repris par la structure. « L'enjeu "d'Orchestre à l'école" est de permettre à des enfants d'accéder à la culture artistique musicale en toute gratuité et sur un principe d'égalité pour tous, c'est à dire sans prérequis, sur le mode de l'apprentissage instrumental en collectif », souligne Valérie Cordon, adjointe au maire aux Affaires culturelles.

## Un projet bien orchestré

C'est à l'école élémentaire des Buissonnets que le dispositif « Orchestre à l'école » a été mis en place dès septembre 2008. Depuis lors, ce sont plusieurs générations d'enfants qui ont pu en bénéficier. Le principe : les élèves des deux classes de CE2 intègrent le projet pour trois ans, à raison de trois heures de cours par semaine. L'intérêt : pouvoir suivre l'évolution des enfants, du CE2 au CM2, dans l'apprentissage des instruments, de l'écoute mutuelle et de l'harmonie collective. Ce sont de grands étudiants du conservatoire en voie de professionnalisation qui assurent les cours d'instruments, sous la direction de Christophe Roger, professeur de musique d'ensemble au sein du C.R.R., qui dirige également les orchestres d'élèves du conservatoire, jusqu'au 3<sup>e</sup> cycle. Sur

En 2018, la classe orchestre de Rueil s'était produite dans la grande salle Pierre-Boulez à la Philharmonie de Paris.

« La musique adoucit les mœurs et réunit tout le monde ». Un adage au cœur d'un projet unique en France : Orchestre à l'école. L'objectif : faire évoluer les élèves d'une même classe de primaire au sein d'un orchestre, le tout pendant trois ans. Un programme à la fois pédagogique et artistique qui existe maintenant depuis 12 ans.

► Morgane Huby

C'est en 2008, parmi les premières Villes, que le maire décide de faire adhérer Rueil à ce beau projet. Au départ, « Orchestre à l'école » est initié par la direction de l'Éducation car il se déroule durant le temps scolaire. Puis en 2012, lorsque les intervenants en musique (appelés aussi dumistes) qui dispensent les séances à

Le 8 février, faute de l'enregistrement d'un morceau avec le violoncelliste Gautier Capuçon, annulé à cause des restrictions sanitaires, les élèves de la classe orchestre ont donné un concert à l'école élémentaire des Buissonnets.



# talents à révéler

les trois heures hebdomadaires, les élèves de l'« Orchestre à l'école » profitent d'un enseignement en petits groupes de trois à cinq élèves, les lundis et jeudis tandis que, le vendredi, les deux classes se réunissent pour répéter, formant un orchestre, dans lequel on retrouve la quasi-totalité des instruments de l'orchestre symphonique. L'orchestre s'est même encore enrichi ces dernières années, intégrant de nouveaux instruments, comme la contrebasse et le basson. « Une méthodologie qui favorise l'apprentissage et la pratique collective », indique Christophe Roger. La preuve, au bout de deux semaines, les élèves qui, pour la majorité d'entre eux n'avaient jamais touché un instrument de musique, sont capables de jouer ensemble. Il est vrai aussi qu'en amont, les enfants testent les instruments avant de faire leur choix définitif. « Autre prouesse : le parti pris artistique de Christophe Roger qui travaille ses arrangements en fonction des notes que les enfants connaissent. Il s'adapte donc à l'évolution du niveau de chacun. Au final, le morceau va changer et s'enrichir au fil des séances. Une méthode qui porte ses fruits et davantage », tient à souligner Agnès Maurel, responsable des activités publiques au sein du C.R.R. Dernier exemple en date : Ah ! vous dirai-je, maman, appris en seulement 15 jours

pour être opérationnel lors d'une séance d'enregistrement avec le violoncelliste, Gautier Capuçon, le lundi 8 février (*lire interview*).

## Susciter des vocations...

Même si ce n'est pas l'ambition première du dispositif, en mettant en place des actions « hors les murs », le C.R.R. trouve aussi l'occasion de promouvoir la qualité de ses enseignements et donc d'attirer de nouveaux élèves. En moyenne, une dizaine d'élèves de chaque promotion d'« Orchestre à l'école » s'inscrivent au C.R.R. Cette année, quatre d'entre eux ont même intégré une classe à horaires aménagés musique (cham).

## Des moments inoubliables

Le dispositif donne également lieu à des temps magiques pour les élèves, ceux de la représentation, qu'elle soit en petit comité, informelle ou dans des lieux prestigieux et avec des acteurs de renom, avec le concours de l'association « Orchestre à l'école ». Citons notamment les concerts donnés au siège d'AXA en octobre 2015, dans les jardins du Palais Royal, en ouverture de la Fête de la musique, le 21 juin 2017, dans la grande salle Pierre Boulez à la Philharmonie de Paris le 23 mai 2018 ou dans le cadre d'« Un ange, Un orchestre », à l'auditorium du C.R.R., le 3 juin 2019. Les élèves participent également tous les ans au concert des orchestres du C.R.R. au théâtre André-Malraux.

## Zoom sur l'association « Orchestre à l'école »

Centre national de ressources, l'association affiche une double ambition : soutenir les orchestres à l'école et promouvoir le développement de ce dispositif sur l'ensemble du territoire. Elle est le partenaire privilégié de toutes les initiatives de terrain ! On compte 1462 « Orchestres à l'école » sur tout le territoire français. En 2020, 38 610 élèves ont pu bénéficier de ce dispositif. L'association a fêté ses 10 ans en 2018. Cette même année, le ministère de la Culture a fait de celle-ci l'un des deux piliers du plan « Tous musiciens d'orchestre ».

Plus d'informations sur [orchestre-ecole.com](http://orchestre-ecole.com) et sur le site du conservatoire, [crr.mairie-rueilmalmaison.fr](http://crr.mairie-rueilmalmaison.fr), rubrique musique.



Trois questions à Christophe Roger, professeur de musique d'ensemble au C.R.R.

**Rueil Infos :** Quels sont les différents intérêts du dispositif « Orchestre à l'école » ?

**Christophe Roger :** La raison d'être de ce dispositif est de permettre à des enfants des quartiers défavorisés d'accéder à la culture musicale, leurs parents considérant parfois que le conservatoire est réservé à une élite. Cela permet de rompre avec cette idée préconçue en démocratisant l'accès à la musique. Pour le C.R.R., c'est aussi l'opportunité d'exercer ses compétences hors les murs. Au fil des semaines, et ce à chaque promotion, les enfants en ressortent transformés. Au-delà de l'apprentissage d'un instrument, ils se sont enrichis d'autres qualités : la capacité à s'écouter et à écouter les autres, à se concentrer, à respecter des consignes, à bien se tenir du point de vue corporel... Certains élèves vont aussi se révéler. C'est un vrai bonheur de les voir tous s'éveiller au cours des trois ans que dure chaque promotion. J'ajoute qu'à Rueil les enfants de « Orchestre à l'école » bénéficient d'un tarif préférentiel pour intégrer notre conservatoire. Un plus pour encourager la pratique au-delà du dispositif.

**R. I. :** Le 8 février dernier, vous auriez dû enregistrer un morceau avec le violoncelliste Gautier Capuçon, dans le cadre du partenariat avec l'association Orchestre à l'école. Mais crise sanitaire oblige, cet événement a dû être annulé. Pour autant, vous l'aviez préparé et avez décidé de vous produire quand même à l'école élémentaire des Buissonnets ?

**C. R. :** Effectivement. Au départ, j'avais fait travailler les élèves sur *Le lion est mort ce soir*. J'ai ensuite trouvé des similitudes, au niveau des accords, avec le morceau *Ah ! vous dirai-je, maman*. J'ai donc réalisé un arrangement adapté pour l'orchestre avec des variations pour le soliste. Au final, qu'il s'agisse de ce morceau ou des autres, ils sont toujours adaptés à la progression pédagogique des enfants ; la réussite tenant également à l'implication collective des 14 professeurs qui sont des étudiants du conservatoire. Ils permettent que se crée une belle harmonie entre tous. Le 8 février, c'est pour cela que j'ai souhaité maintenir ce mini-concert à l'école des Buissonnets, devant deux classes de CE1. Tout le monde a joué le jeu et cela a été un très beau moment.

**R. I. :** Comment voyez-vous la suite ?

**C. R. :** Difficile de se projeter dans le contexte actuel. Seul point positif, le dispositif peut se maintenir dans le cadre des contraintes sanitaires actuelles puisque ce sont deux classes de CE2 qui sont ensemble toute la journée. En revanche, les concerts sont pour l'instant annulés. À plus long terme et de façon plus globale, l'idéal serait que ce dispositif de qualité puisse être étendu à plus d'établissements et à plus d'enfants, quels que soient leur lieu d'habitation ou leurs conditions sociales.



DR

# 4 @@@@ : plus connectée que jamais !

## Quelques chiffres

**80** actions numériques menées et récompensées par le label 4@ de l'association Villes Internet

**24** lots de données ouvertes sur la plateforme Open data, ce qui fait de Rueil la ville n°1 de Pold

**15 000** téléchargements enregistrés à ce jour sur ladite plateforme

Événement. Oui, il y en a encore ! Vendredi 5 février, Rueil a reçu une nouvelle distinction de la part de l'association Villes Internet. C'est en direct de Dijon, lors d'une cérémonie - cérémonie en visioconférence, mais cérémonie quand même - que la Ville a vu ses efforts numériques des trois dernières années récompensés par 4@ (sur un maximum de 5 @). Et si on profitait de cette occasion pour les rappeler ? **Sandrine Gauthier**

« **Q**ue d'évolution, depuis 2017, et l'attribution de notre première arobase par l'association Villes Internet !, remarque Fatima Chaoui-El Ouasdi, adjointe au maire au Numérique. L'attribution de ce label 4 arobases prouve, si besoin en était, le caractère novateur de la Ville et de ses projets numériques qui sont ainsi valorisés. Cette distinction vient aussi féliciter le travail de l'ensemble des services impliqués dans des projets numériques, et ils sont nombreux ! »

### Trois axes de développement

La jeune élue (c'est son premier mandat !) précise que ces actions numériques, présentes et futures, tournent autour de trois axes que sont le numérique responsable, c'est-à-dire respectueux de l'environnement et des hommes, éthique et soucieux de la protection des données personnelles ; le numérique

inclusif, qui simplifie pour tous et toutes l'accès aux outils et compétences nécessaires à l'utilisation du numérique ; et enfin le numérique innovant, qui visent des projets novateurs imaginés pour servir l'attractivité et une meilleure gestion du territoire.

Quand on demande à Marie Baudry, chargée de mission Innovation, qui a activement participé à l'obtention de ce label 4@, les projets remarquables de la Ville, elle cite le dispositif « Wifi pour tous », l'application « Vivre Rueil » bien sûr, le système de localisation des bornes de recharge pour véhicules électriques, le cadastre solaire en ligne, etc. Sans oublier l'Open data, plateforme de données ouvertes (opendata.hauts-de-seine.fr) qui fête, seulement, son premier anniversaire.

### L'Open data

Là encore, l'évolution de l'Open data a été rapide et a largement participé à décrocher les 4@ qui figureront

bientôt sur les panneaux d'entrée de ville. « Née d'une volonté de transparence, cette mise à disposition, pour les particuliers comme pour les entreprises, de nos données est la clé de l'analyse publique », note Fatima Chaoui-El Ouasdi. Cette ouverture des données au public, uniquement d'ordre géographique pour le moment, possède de nombreuses applications, comme l'explique Cathy Bourgeois, cheffe de service SIG (Système d'information géographique) : « En interne, les services sont demandeurs de partager les informations qu'ils ont collectées avec la population. L'Open data suscite également l'intérêt des entreprises. Here, qui édite un logiciel de navigation pour Audi ou encore BMW, nous a par exemple récemment sollicités. Une belle référence ! »

Citons également ce nouveau jeu de données qui devrait permettre à Indigo d'informer, en temps réel, de la disponibilité des places de parking dans la ville. « Si notre Open data a évolué si rapidement, conclut Cathy Bourgeois, c'est parce que nous avons créé un environnement extrêmement standardisé sur lequel toute donnée géographique peut venir facilement se greffer ».

Gageons, en connaissant tout cela, que la 5<sup>e</sup> et dernière arobase du label Villes Internet n'est pas très loin. Rendez-vous l'an prochain ?

Retrouvez le détail de l'intégralité des actions recensées pour l'attribution de notre label 4@ sur le site [internet.villes-internet.net](http://internet.villes-internet.net).



Marie Baudry, chargée de mission Innovation, Fatima Chaoui-El Ouasdi, adjointe au Numérique, et Oualid Kherbache, à l'époque directeur des systèmes informatiques par intérim, devant un point d'accès Wifi pour tous avec le label 4@.

## Rueil-Garches : à l'attaque du 1<sup>er</sup> hackathon de l'Amif !

Bravo à l'équipe « DATAACK », réunissant des agents des villes de Rueil et de Garches, qui ont reçu le 1<sup>er</sup> prix du 1<sup>er</sup> hackathon des territoires organisé (à distance !) par l'Association des maires d'Île-de-France (Amif). Pendant deux jours, les candidats ont travaillé sans relâche afin de répondre à la question : « Comment anticiper et piloter une crise grâce aux données publiques ? » À croire que le contexte les a inspirés...

# Rester (le plus longtemps) chez soi et sans crainte

L'aide à domicile pour les personnes âgées représente 63 % du marché des services à la personne. À Rueil, leur accompagnement demeure une priorité forte de la municipalité, d'autant plus dans cette période de crise sanitaire. Tour d'horizon.

► Morgane Huby

**L**e contexte a en effet révélé l'importance des structures, associatives ou privées, auprès des seniors en perte d'autonomie. Outre les gestes du quotidien, leurs collaborateurs satisfont surtout le besoin d'écoute et d'échange exprimé plus fortement en ce moment. Depuis sa création, voici dix ans, la Maison de l'autonomie joue un rôle essentiel de relais auprès des familles concernées.

## Aide pour les dossiers administratifs

Rattachée au Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.), la Maison de l'autonomie est un lieu ressources désormais bien identifié par les Rueillois. Guichet unique d'accueil et d'information pour toutes les personnes en perte d'autonomie (pas seulement âgées) et leur entourage, la structure centralise tous les dispositifs existants concernant la prise en charge de la dépendance. « L'équipe du Clic - centre local d'information et de coordination gérontologique - évalue les besoins, émet des

propositions et élabore, en accord avec la personne, le plan d'aide le mieux adapté à la situation, explique Éric Fradet, le chef de service. Nos agents aident également à la constitution des dossiers administratifs. Pour ce faire, nous travaillons en lien avec les organismes, privés ou associatifs, qui dispensent de l'aide à domicile, sachant que celle-ci peut être humaine (auxiliaires de vie) ou matérielle (téléassistance et portage de repas). Nous hébergeons aussi deux associations, Florina et l'ASSDPA, spécialisées dans l'aide à domicile (lire encadré), avec lesquelles nous travaillons depuis de nombreuses années et avons tissé des liens de proximité ». La Ville met aussi l'accent sur les aidants avec un panel d'aides qui leur sont dédiées.

## Livraison de repas et téléassistance

En matière d'aide à domicile, le C.C.A.S. propose le portage de repas à domicile. Avant la crise, 230-240 repas étaient livrés par jour. Aujourd'hui, ce nombre est passé à 300. En cause sans doute : la fermeture du restau-club ou la peur d'aller faire ses courses. Autre service : la téléassistance. Si la

« Les équipes qui délivrent ces prestations sont avant tout des professionnels engagés pour la sécurité des personnes dépendantes »

**Blandine Chancerelle,**  
adjointe au maire  
aux Seniors

personne âgée, isolée ou en situation de handicap tombe ou fait un malaise, elle appuie sur un bouton situé sur un collier ou un bracelet et déclenche un appel vers une plateforme, accessible 24h/24 et 7j/7, qui lui répond, la met en contact avec son entourage ou avec les services de secours. Là encore, les chiffres sont en hausse avec 551 seniors bénéficiaires en 2020 contre 521 en 2019. Le tarif de ces deux services varie en fonction des ressources.



DR

## Renforcer l'aide à domicile

Si la peur de la Covid-19 a conduit certaines familles à suspendre les services d'aide à domicile, ils demeurent pourtant très importants. « Les équipes qui délivrent ces prestations sont avant tout des professionnels engagés pour la sécurité des personnes dépendantes, souligne Blandine Chancerelle, adjointe au maire aux Seniors. Ils sont particulièrement vigilants quant à l'état de santé des personnes qu'ils visitent et savent détecter la moindre dégradation, qu'elle soit physique ou mentale. Ils jouent aussi un rôle de lien social, d'autant plus important en ce moment, et participent à rompre l'isolement de certains seniors. Enfin, le maillage sur la ville d'acteurs, notamment

associatifs, présents depuis longtemps, garantit un accompagnement de qualité. Leurs retours d'expériences sont pour nous des indicateurs qui nous permettent d'adapter nos moyens et d'offrir toujours une meilleure prise en charge de la dépendance ».

En 2070, la France devrait compter 22 millions de personnes de 65 ans et plus, selon l'Insee. Le maintien à domicile est donc plus que jamais au cœur des enjeux sociétaux de notre pays. C'est pourquoi la Ville continue à en faire un axe stratégique de sa politique écocitoyenne et entend soutenir au plus près les familles comme les associations qui s'investissent dans ce domaine.

## Bon à savoir

- En partenariat avec l'association Asdes (Accès aux soins, aux droits et à l'éducation à la santé), la Maison de l'autonomie a organisé, fin 2020 et en distanciel, un atelier thématique sur l'aide à domicile. Celui-ci devrait être reprogrammé courant 2021, en présentiel, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.
- Outre les seniors et personnes en situation de handicap, les jeunes mamans peuvent également bénéficier d'une aide à domicile, grâce à l'association Aide aux mères et aux familles à domicile (4 rue Pereire - 01 41 87 04 60).

## Paroles d'assos...



### Florina

« Cela fait plus de 20 ans que nous œuvrons dans le domaine de l'aide à domicile à Rueil. Nous assurons les gardes de nuit ou de jour, des prestations de courses, de ménage, de transport de personnes âgées. Aujourd'hui, nous sommes forts d'une équipe de 31 personnels, auxiliaires de vie et aides-soignantes. Avec la crise, la demande a augmenté. Nous avons donc embauché trois auxiliaires de vie et allons encore recruter. Même si le besoin est là, il faut aussi rassurer les familles. C'est le rôle de notre assistant qualité, Alexandre, qui va contrôler les prestations de nos personnels et s'assurer du respect du protocole sanitaire : port du masque, de la blouse, de la charlotte, des sur-chaussures et des gants. Marie-Christine, cadre administrative, gère les plannings et les aspects RH. Lorsqu'elle rencontre des candidats au poste d'auxiliaire de vie, elle veille à ce qu'ils disposent d'une expérience mais surtout d'empathie, de générosité. Il faut qu'ils aient la vocation, c'est essentiel ! Des structures associatives comme les nôtres sont vitales dans une ville comme Rueil et cela s'illustre notamment par l'accompagnement de la mairie et du conseil départemental des Hauts-de-Seine, lequel nous a permis d'obtenir l'AERD : une aide exceptionnelle d'un montant forfaitaire de 500 € mensuels, pour une durée de trois mois, afin de financer des prestations d'aide à domicile aux personnes sortant d'hospitalisation. En tout cas, je tenais à dire que toute l'équipe est de tout cœur avec les seniors et leurs familles, en ces temps difficiles ».

**Florentina Stangaci, directrice de l'association Florina (contact 01 47 08 34 65)**



### L'ASSDPA

« L'ASSDPA est née il y a 60 ans. Aujourd'hui, notre équipe compte une cinquantaine d'auxiliaires de vie. Nous accompagnons les personnes en situation de handicap ou les seniors en perte d'autonomie, et ce sur tous leurs gestes du quotidien : lever, coucher, toilette, préparation et stimulation à la prise de repas, habillage, courses, aide véhiculée aux rendez-vous médicaux notamment. La crise a quelque peu bouleversé notre fonctionnement. En effet, au premier confinement, nos seniors ont pris peur et beaucoup ont été réticents à recevoir nos personnels chez eux. Un phénomène qui a accéléré la perte d'autonomie, conduit à plus de chutes et d'hospitalisations, notamment d'octobre à décembre. Depuis le début de l'année, on assiste à une reprise progressive de nos prestations. C'est l'effet vaccination ! Il faut dire aussi que nous n'avons cessé de rassurer les familles. Nos équipes sont équipées et respectent les gestes barrières. C'est vrai qu'il n'est pas toujours facile d'accepter de l'aide à domicile mais c'est souvent la meilleure réponse. L'ASSDPA s'affirme comme une association de proximité. Nous connaissons nos seniors et nous adaptons nos services en fonction des retours de nos auxiliaires de vie. Sur le département, il y a 269 opérateurs qui interviennent dans le domaine de l'aide à domicile. C'est énorme ! La façon d'exercer ce métier, les valeurs incarnées par les équipes, la connaissance du terrain font pour moi la différence. Un état d'esprit et un métier à responsabilités qu'il faut encore plus valoriser ».

**Isabelle Breheret, directrice de l'association ASSDPA (contact 01 47 49 54 24)**



## En pratique

Maison de l'autonomie - 10 ter rue d'Estienne d'Orves - Téléphone : 01 41 39 88 00

# La Ville aime ses restaurateurs et elle leur prouve !

Si les restaurants ont été contraints de fermer leur salle il y a de longs, trop longs mois, ils sont nombreux à garder leur cuisine ouverte pour vous régaler à emporter et/ou en livraison. Qui ? Où ? Quand ? Comment ? La plateforme [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr) vous renseigne en temps réel. Et vous, vous pouvez continuer à aimer vos restaurateurs, enfin... leurs spécialités surtout !

► Sandrine Gauthier



Le Relais Saint-Antoine, à Buzenval, pratique le click&collect comme dans plusieurs restaurants de Rueil.

« **L**e maire nous a demandé de faire tout ce qui était possible pour soutenir nos restaurateurs, les aider à maintenir une activité, même réduite », expose Xabi Elizagoyen, adjoint au maire aux Affaires économiques, au Commerce, à l'Artisanat et à l'Emploi, « alors utiliser la plateforme participative qui a largement fait ses preuves et à laquelle plus de 7000 Rueillois sont adhérents nous a paru être une opportunité à ne pas manquer ». L'Élu tient d'ailleurs à souligner l'efficacité avec laquelle les services Citoyenneté et Commerce et Artisanat, tous deux rattachés au pôle Cadre de vie dirigé par Laurent d'Avrincourt, ont œuvré. Ensemble, ils ont développé, sur la plateforme [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr) donc, une nouvelle rubrique à l'intitulé simple et clair : « J'aime Rueil, je soutiens les restaurateurs de ma ville ». « L'idée, elle aussi, est très simple, poursuit Xabi Elizagoyen, puisqu'il s'agit de donner plus de visibilité aux restaurants et de les aider à garder le lien avec leurs clients ».

## Un super annuaire

En deux jours seulement, tous les restaurants rueillois qui proposent des plats à emporter (click and collect) et/ou en livraison ont été recensés. Il a ensuite fallu préciser leur typologie (gastronomie, crêperie, pizzeria, restauration rapide...), indiquer les modes de commande/retrait des plats et, enfin, les cartographier, quartier par quartier, avant d'intégrer ces précieuses informations à la plateforme. « C'est une sorte de super annuaire, avec système de géolocalisation intégré : nous voulions proposer un

outil facile à utiliser et surtout pratique », résume Charlotte Guiselin, chargée du développement de la démocratie participative citoyenne numérique qui a participé à la conception, en 2018, de la plateforme [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr).

Ainsi, où que vous soyez dans la ville, vous savez instantanément quels sont les restaurants qui peuvent vous régaler, comment et à quelle heure. Mieux encore, la plateforme consacre une page à chaque établissement, avec toutes les informations à connaître et même une photo pour ne pas passer à côté. L'outil est également accessible depuis l'application « Vivre Rueil » (onglet Commerce, catégorie Restaurants livraison & retrait) et la plateforme [rueilboutiques.fr](http://rueilboutiques.fr). De nombreux relais sont faits sur les réseaux sociaux et sur le site [villederueil.fr](http://villederueil.fr).

## Un outil évolutif

« À ce jour, 77 restaurants sont répertoriés, très satisfaits de cette vitrine supplémentaire que la plateforme leur offre, souligne Chloé Henry, chef du service Commerce et Artisanat. Cet outil est évolutif et il est enrichi au fil du temps. Aussi, si des restaurateurs souhaitent s'inscrire, ils sont les bienvenus ». Pour ce faire, il faut contacter le service Commerce au 01 47 32 53 87.

De plus, « venez déguster la cuisine de qualité de nos restaurateurs au Carré des Chefs (lire Rueil Infos de février, page 13) tous les samedis au marché Jean-Jaurès : une initiative proposée par la Ville avec l'aide de Géraud, le délégué des marchés », conclut Chloé Henry.



## La Ville vous aide, avec les aides

Avis aux restaurateurs (qu'ils aient ou non opté pour la vente à emporter) et à tous les commerçants en général. Vous le savez, il existe plusieurs dispositifs, émanant de l'État et de la région, pour vous aider à pallier la perte de chiffre d'affaires liée à la pandémie. Mais il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver. C'est pourquoi, comme elle l'avait initié lors du premier confinement, la Ville fait le lien entre ses commerçants et son partenaire, la chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine (CCI), qui organise des permanences, chaque mardi et vendredi, en visioconférence. De plus, la Ville a exonéré les restaurateurs du paiement des droits du sol pour les terrasses et des loyers pour ceux qui sont locataires des locaux appartenant à la mairie.

**Plus d'infos auprès du service Commerce et Artisanat : 01 47 32 53 87**



## Nouveaux Rueillois, votre Ville vous accueille

**Vous venez de vous installer à Rueil ! N'hésitez pas à rendre visite au service municipal des Nouveaux arrivants ou à nous signaler votre arrivée sur [villederueil.fr/nouvel-arrivant](http://villederueil.fr/nouvel-arrivant)**

Un accueil chaleureux, des brochures et des conseils utiles vous y attendent. Ensuite diverses invitations vous seront adressées.

Renseignements :  
Service des Nouveaux arrivants  
Pavillon des Jonquilles  
37 rue Jean-Le-Coz  
Mail : [nouveaux.arrivants@mairie-rueilmaison.fr](mailto:nouveaux.arrivants@mairie-rueilmaison.fr)  
Tél : 01 47 32 57 16

**À vos agendas, deux permanences se tiendront à notre stand d'accueil :**

- samedi 6 mars 2021 de 9h30 à 12h15 au 3 rue Hervet (bas de la rue – proche du marché)

- dimanche 21 mars 2021 de 9h30 à 12h30 au marché des Godardes – 59 avenue du Président Pompidou.



## Fermeture définitive de la mairie de village Rueil-sur-Seine

**La mairie de village Rueil-sur-Seine fermera ses portes le 31 mars.** Plusieurs raisons : la très faible fréquentation des lieux, l'amplification de la dématérialisation des services opérée par la mairie ces dernières années. La Ville a mis à disposition des Rueillois de nombreux outils pour permettre de faire toutes leurs démarches en ligne, qui rencontrent un grand succès auprès de la population.

**Les riverains qui souhaiteraient effectuer leurs démarches en physique auront toujours la possibilité de se rendre à l'hôtel de ville, au 13 boulevard du Maréchal Foch.**

**Horaires d'ouverture :**

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 18h

Jeudi de 8h30 à 20h

Samedi matin de 8h30 à 12h30

Les inscriptions aux sorties du Forum seniors seront quant à elles possibles directement à la Maison de l'autonomie, 10 ter rue Estienne d'Orves.

## Nouveaux tarifs pour la médiathèque



**Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la médiathèque a fait évoluer ses tarifs.** Elle propose désormais un abonnement MediaPass Jeune jusqu'à 18 ans gratuit, il permet d'emprunter des docs jeunesse et adultes sur autorisation parentale. Une bonne nouvelle pour les jeunes lecteurs rueillois. Les tarifs pour les adultes ont quelque peu changé : l'abonnement MediaPass Adulte rueillois ou travaillant à Rueil passe de 29 à 30 €, l'abonnement MediaPass Rueillois de + de 65 ans passe de 23 à 25 €, l'abonnement MediaPass dédié aux étudiants de -

de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA, ASPA, AAH reste proposé au même tarif de 10 €, l'abonnement MediaPass pour les non Rueillois passe de 54 à 60 €. Quant à l'abonnement MediaPrint (utilisation du multimédia, d'accès à internet et aux ressources numériques, service d'impression et de photocopie) passe de 6,50 à 10 €. Autre nouveauté : **la médiathèque a décidé d'arrêter les pénalités de retard au profit d'une suspension de prêt.**



## Par ici le recyclage des masques

La Ville a installé une vingtaine de bornes dans des points stratégiques de Rueil (écoles, lieux publics, mairie, mairies de village, centre de vaccination, marchés, etc. - et la déchèterie chaque samedi) pour le recyclage des masques chirurgicaux et en tissu. L'opération est menée en collaboration avec la société Plaxtil qui les transformera en équerres et en règles pour les écoliers de la commune. Les kits pourront être distribués à la rentrée scolaire 2021.

**Consultez la carte interactive des bornes de collecte sur [villederueil.fr](http://villederueil.fr)**

## Solidarité :

**L'Association Générale des Intervenants Retraités recherche des bénévoles pour son antenne de Rueil. L'antenne AGIRabcd de Rueil propose des ateliers pour le maintien et le développement de l'employabilité des seniors en recherche d'emploi.** Elle recherche donc des bénévoles pour l'accompagnement des bénéficiaires. Vous êtes retraité ou en pré-retraite, issu du monde de l'entreprise ou du secteur public. Vous voulez vous rendre utile, avez du temps libre et êtes motivé pour accompagner bénévolement des seniors en recherche d'emploi. Vous vous intéressez au marché de l'emploi, avez le sens de l'écoute et êtes prêt à apporter une aide structurée et bienveillante à des personnes bousculées par un accident de carrière ou par la conjoncture actuelle. Alors rejoignez l'équipe de bénévoles rueillois, vous serez le bienvenu ! À noter : chaque nouveau membre est formé à une méthode spécifique d'accompagnement, très structurée et adaptée aux seniors.



Pour en savoir plus : [agirabcdrueil@gmail.com](mailto:agirabcdrueil@gmail.com)

**Poussez le bouchon plus loin ! Ne jetez plus vos bouchons ! L'association France Cancer a été créée en 2003 et est reconnue d'intérêt général loi 1901.** Elle a une méthode bien à elle pour financer la recherche contre le cancer. **Elle ne fait pas appel aux dons, elle récolte des bouchons de bouteilles en verre (vin, bière, cidre ou champagne).** Les bouchons acceptés sont ceux en liège et synthétiques. Cette collecte permet de recycler ces 2 types de bouchons qui, sans l'action de l'association, finiraient à la poubelle ménagère. Juste une précision, certains en liège ont un chapeau en plastique dur, il faut le couper et le mettre à la poubelle ménagère. Exemple : bouchon de bouteille de Porto.

**Comment transformer des bouchons en euros ?** Une fois récupérés, les bouchons sont triés selon leur matière et vendus à des recycleurs partenaires, en France pour le liège et en Belgique pour le synthétique. L'argent obtenu après la vente permet à l'association de financer les travaux des chercheurs de L'INSERM Nice et du CNRS de Sophia-Antipolis.

**Que fait-on avec ces 2 matières ?** Les bouchons en liège sont broyés pour être transformés en panneaux d'isolation acoustique et thermique pour les maisons et bâtiments, pour des revêtements de sols et de murs et autres...

Les bouchons synthétiques sont recyclés dans l'industrie plastique principalement en fibre textile. Et depuis quelques mois, ils font des serre-masques.

**J'ai des bouchons, ou puis-je les déposer ?** Au magasin Medica 2000 (2 avenue Georges-Clémenceau).

Vous êtes commerçant, entrepreneur ou particulier. Vous souhaitez créer un nouveau point de collecte, alors n'hésitez pas à me contacter au 06 86 28 16 93 / Thierry Chefdeville.

**Pour toute information complémentaire :**  
[www.france-cancer.com](http://www.france-cancer.com)



## Concours Saint-Valentin : les Rueillois forts pour déclamer leur flamme à leurs commerces !

À l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville, en partenariat avec l'association Rueil commerces plus et la chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine, a proposé aux Rueillois de faire travailler leur imagination à travers un jeu concours mettant en avant leurs commerces préférés. Leur mission : déclarer leur flamme à leurs commerçants préférés en imaginant la fin de l'histoire d'amour « La rencontre ». La contrainte : y intégrer des noms de commerces rueillois. Vous avez été nombreux à y participer, voici la liste des gagnants :

**Inès Benchikh :** 1 menu gastronomique spécial Saint-Valentin pour 2 personnes d'une valeur de 200 euros au restaurant étoilé Ochre

**Sophie Griselin :** 1 menu Saint-Valentin pour 2 personnes d'une valeur de 50 euros au restaurant Diwali

**Cécile Lamaison :** 1 menu Saint-Valentin pour 2 personnes d'une valeur de 50 euros au restaurant Racines créoles

**Lorraine Stoltz :** 1 menu Saint-Valentin pour 2 personnes d'une valeur de 49 euros au restaurant L'avenue

**Laura Kwok :** 1 prestation incluant 3 soins d'une valeur de 60 euros chez Smart Body (lit hydromassant, sauna japonais et vacu-running)

**Anne Lefevre :** 1 soin pour le corps d'une valeur de 60 euros chez Carina

**Marie-Alix Bellivier :** 1 bon d'achat de 30 euros à la brasserie Les arts valable jusqu'au 30/10/2021

**Jean-Baptiste Chancerelle :** 1 bon d'achat de 30 euros au Restaurant Don Pepe valable jusqu'au 30/10/2021

**Élise Vuibert :** 1 bon d'achat de 30 euros au Restaurant Le Richelieu valable jusqu'au 30/10/2021

**Encore bravo à tous et rendez-vous pour une prochaine fête des amoureux !**



## • Attention : vol à la fausse qualité / personnes malintentionnées

Des personnes malintentionnées n'hésitent pas à se présenter au domicile des personnes vulnérables ou à les appeler en se faisant passer pour d'autres.

En effet, le vol par ruse ou à la fausse qualité consiste à utiliser un prétexte pour entrer dans les habitations et les cambrioler. Soyez attentif et vigilant !

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la police municipale au 01 47 32 46 46 afin de les informer et d'obtenir des conseils sur la conduite à tenir.

**Seniors, afin de faciliter votre écoute, un numéro d'appel spécial vous est dédié : 06 67 26 40 67. Ce référent « seniors » de la Police nationale vous soutiendra dans les démarches à entreprendre.**

**Attention :** En ce moment, certaines personnes malintentionnées essayent de gagner votre confiance en se faisant passer pour vos nouveaux voisins...

## • Atelier « Entr'aïdants »

L'association Nouveau Souffle, en partenariat avec le C.L.I.C. (Centre local d'information et de coordination) propose un atelier « Entr'aïdants », afin de soutenir les aidants familiaux autour d'un groupe d'entraide et valoriser un état d'esprit positif :

- offrir un soutien psychosocial aux aidants, couvrant à la fois des besoins d'information pratique et de gestion de la charge mentale et psychologique
- faciliter le parcours usager des aidants, en partenariat avec les professionnels du secteur médico-social.

Il comprend 4 séances de 2 heures en « petit comité ».

Cet atelier est programmé en présentiel à la Maison de l'autonomie, de 10h à 12h, les mardis 2 mars, 23 mars, 13 avril et 4 mai.

Attention, en fonction de la situation sanitaire, il pourra être proposé en visioconférence.

**L'inscription est obligatoire auprès de l'association Nouveau Souffle : 06 65 43 20 11.**

## • Atelier « Apprendre à agir sur l'hypertension artérielle »

Le D.A.C. 92 Centre (Dispositif d'Appui à la Coordination), en partenariat avec le C.L.I.C., propose aux seniors des ateliers gratuits pour apprendre à agir sur l'hypertension artérielle au quotidien : comprendre l'hypertension artérielle, les traitements, quelle activité physique, comment gérer le stress, quelle alimentation ?... Ces ateliers sont programmés en présentiel à la Maison de l'autonomie de 9h30 à 11h les vendredi 12, jeudi 18, jeudi 25 et vendredi 26 mars.

Attention, en fonction de la situation sanitaire, ils pourraient être proposés en visioconférence.

**L'inscription est obligatoire auprès du D.A.C. 92 Centre : 01 81 80 38 31**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'autonomie : 10 ter rue d'Estienne d'Orves  
Tél. : 01 41 39 88 00

Mail : mda@mairie-rueilmalmaison.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (fermée le lundi matin)

Site internet du CCAS : ccas-rueilmalmaison.fr

## Spécial orientation : des portes ouvertes à ne pas manquer !

Vous souhaitez vous orienter vers les métiers de la coiffure et de l'esthétique ? Participez aux portes ouvertes du CFA IFPM, le samedi 6 mars de 9h à 16h.

Au programme :

- Visite de nos locaux et plateaux techniques
- Présentation des formations du CAP au BTS (gratuites et rémunérées)
- Rencontre avec l'équipe pédagogique
- Échange avec des apprentis pour un partage d'expérience



CFA IFPM

4 boulevard du Levant 92000 Nanterre

Tél. : 01 41 20 90 00

ifpm.com

## Pharmacies de garde

**Dimanche 7 mars**

**Pharmacie Bonaparte**

286 avenue Napoléon-Bonaparte  
Tél. : 01 57 69 32 02

**Dimanche 14 mars**

**Pharmacie Neau**

1 rue Roger-Jourdan  
Tél. : 01 41 42 11 11

**Dimanche 21 mars**

**Pharmacie Peltier**

31 avenue du Président Pompidou  
Tél. : 01 47 49 01 63

**Dimanche 28 mars**

**Pharmacie de Rueil-sur-Seine**

4 cours Ferdinand-de-Lesseps  
Tél. : 01 41 42 31 99

**Dimanche 4 avril**

**Pharmacie Danton**

53 rue Danton  
Tél. : 01 47 51 29 59

**Lundi 5 avril**

**Pharmacie Paul Doumer**

101 av. Paul-Doumer  
Tél. : 01 47 51 01 24

**Dimanche 11 avril**

**Pharmacie de l'Église**

14 place de l'Église  
Tél. : 01 47 49 01 28

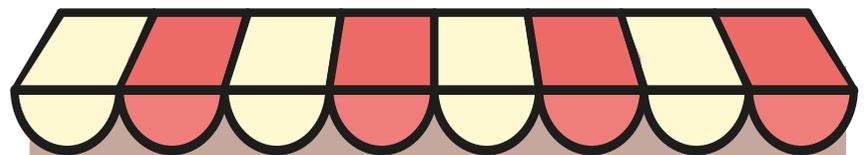
Source :

monpharmacien-idf.fr.  
Attention ! Les horaires des pharmacies étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous déplacer.



## La Nature ne connaît pas le confinement !

Après 50 années de production, le temps était venu de remplacer certains cepes dans la vigne municipale. Les agents des Espaces verts et la République de Buzenval viennent de replanter 200 cepes de Sauvignon. C'est l'assurance prometteuse de nombreuses fêtes des Vendanges à venir... et d'un cru de qualité !!



## La boutique éphémère

Ouverte aux artisans d'art rueillois pour exposer leur travail et vendre leurs créations, les boutiques éphémères attirent de multiples talents. Voici le calendrier des prochains rendez-vous :

Au 2 passage Schneider

• Jusqu'au 7 mars :

Loisirs créatifs des Ateliers de la marmotte

Au 10 rue de la Libération

• Jusqu'au 7 mars : Diamants d'Anvers

• Jusqu'au 15 mars : Bijoux contemporains et peinture de Frédérique Letinaud, photographies de Diane Chesnel

Si vous êtes intéressé(e) pour venir exposer à la boutique éphémère, merci de contacter le service Commerce par téléphone au 01 47 32 53 87 ou par mail : commerce.artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr

NOUVEAU

# Tir à l'arc

## Jean-Philippe Boulch : le retour de la S.T.A.R. !

En cette période compliquée pour les sports, notre S.T.A.R. (Section de tir à l'arc de Rueil) a eu à nouveau la possibilité de briller comme... dans la vie d'avant. Pour la reprise des compétitions internationales de tir à l'arc, à Nîmes le 31 janvier, l'archer rueillois, Jean-Philippe Boulch, s'est imposé.

Retour sur son exploit. ▶ Bryan Secret



©World Archery et Sandra Hervé



©World Archery et Sandra Hervé

**C**ela faisait près d'un an. Des centaines de jours que les archers ne s'étaient pas réunis en présentiel et en intérieur pour une compétition internationale. Le 31 janvier, à Nîmes, pour le retour à la compétition internationale, il était hors de question de se loucher du côté de la S.T.A.R., le club de Rueil-Malmaison. Trois archers, poulies du club, étaient en lice dont Jean-Philippe Boulch qui a survolé la compétition à partir des huitièmes de finale avec un score parfait contre un adversaire croate (150/147), tombeur de son coéquipier rueillois, Sébastien Peineau.

### Continuer de se préparer

En demi-finale, Jean-Philippe a frôlé la perfection (149/147) face à un archer estonien avant de s'offrir la finale face à un autre Français, Adrien Gontier (149/144). La S.T.A.R. a entrevu le goût de la vie d'avant. Cette liberté de performer face aux meilleurs pour gagner. L'essentiel était bien là : le temps d'un week-end, les archers ont retrouvé avec plaisir le terrain dans une compétition « inédite » avec des mesures barrières très strictes. « Ça

s'est bien passé, assure le vainqueur du challenge, c'est toujours dur d'aborder une compétition internationale. Il y a, par exemple, le stress que l'on n'a plus l'habitude de vivre et qui ne se travaille pas vraiment à l'entraînement. Vues les conditions sanitaires, on ne sait pas trop quelle direction on prend. Donc il faut continuer de se préparer pour rester performant et cette fois, ça a payé. Il y a des compétitions qui peuvent être annoncées 2 ou 3 semaines avant. À Nîmes, on a eu l'épée de Damoclès au-dessus de la tête. Même 4 jours avant le début de la compétition, c'était annulé.... Et finalement ça a eu lieu ».

« Je n'ai lâché que deux points en 45 flèches le lendemain »

Jean-Philippe Boulch

### Ça s'est joué à un millimètre

Pourtant, avant les huitièmes de finale, l'archer rueillois s'est fait très peur : « au barrage, au tour précédent, ça s'est joué à un millimètre. Avec mon adversaire, on avait le même score et on s'est départagés sur une dernière flèche. » La réussite du champion sans doute. L'état d'esprit imprégné de pragmatisme a fait le reste. « Chaque match a sa vérité. Le lendemain, je n'ai lâché que deux points sur les 45 que j'ai tirés en trois matches. »

Le triomphe de la S.T.A.R. met du baume au cœur du sport rueillois en attendant - nous l'espérons - le retour prochain des compétitions pour toutes les associations sportives de la ville.

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.), présidée par Didier Ducros - Tél. : 01 47 32 57 38

© Images fournies par la S.H.R.M.



Sépulture du général Varin

## Noël Varin, le général égyptien

« Ici repose Noël Varin, général égyptien », peut-on lire sur la haute stèle qui surplombe une tombe, soigneusement entretenue par le Souvenir français, dans le cimetière ancien. L'inscription se poursuit avec le nom des campagnes auxquelles l'illustre militaire a participé, ainsi que la liste des décorations qu'il a reçues. Mais pourquoi la dépouille d'un « général égyptien » repose-t-elle à Rueil ?

**N**oël Varin n'était pas égyptien. Il signait pourtant Varin-Bey... Né à Bayeux le 13 novembre 1784, il s'engage en 1806 comme volontaire dans la garde du roi de Naples, Joseph, frère de Napoléon, qu'il suit en Espagne lorsque celui-ci en devient souverain en juin 1808. Participant à toutes les campagnes de la terrible guerre qui s'ensuit, il se distingue au point d'être décoré de l'Ordre royal de la fidélité d'Espagne par le monarque en personne.

En 1813, à la destitution du roi Joseph par Napoléon, Noël Varin rentre en France. Souhaitant intégrer les régiments d'élite des gardes d'honneur en cours de création, il demande l'appui du préfet du Calvados, sa région d'origine, qui le recommande chaleureusement : « *Ce jeune et bel homme, d'une très bonne famille, a de la fortune et est généralement aimé et estimé dans son pays.* » Varin est affecté comme lieutenant dans l'un de ces régiments le 15 juin 1813, avant de prendre part à la campagne de France en tant que capitaine-major. La défaite française face à l'invasion alliée contraint Napoléon à abdiquer le 6 avril 1814.

### Considéré comme démissionnaire

Noël Varin est à nouveau chaudement recommandé, cette fois par le lieutenant-général du régiment, auprès de Louis XVIII : « *C'est un officier fort distingué sous tous les rapports et qu'on ne peut trop recommander aux bontés du prince qui nous gouverne aujourd'hui.* » Mais

son régiment est licencié et il se retrouve avec une demi-solde. Le 13 janvier 1815, il est réintégré dans l'armée et devient aide de camp du maréchal-comte Gouvion-Saint-Cyr. Ses supérieurs ayant toujours loué sa conduite, sa bravoure et son instruction, il est fait chevalier de la Légion d'honneur puis décoré de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

En 1826, il demande un congé de six mois pour se rendre à Londres et à Naples. Il ne rentre plus en France... Considéré comme démissionnaire, il est rayé des contrôles du corps d'état-major. Des problèmes d'argent l'auraient incité à fuir ses créanciers.

On retrouve Noël Varin en Égypte, en 1830. Dans sa volonté de faire de son pays un État puissant et de disposer d'une armée forte et moderne, le vice-roi Méhémet Ali a fait appel à des instructeurs européens. Le Français est de ceux-là. Il présente au pacha, qui l'approuve, un projet d'école de cavalerie. Créé à Gizeh, l'établissement accueille 120 jeunes mamelucks et est, dit-on, « *dirigé avec zèle et intelligence par M. Varin, chef de bataillon français* ». Lequel devient rapidement général de l'armée d'Égypte et reçoit le titre de bey.

### Quelques piquantes anecdotes

On ne sait pas quand Noël Varin rentre en France, ni pourquoi il se réfugie à Rueil. Mais le 12 mars 1857, il achète en commun avec M. Benois, architecte, et son épouse Adélaïde Jacob Desmalter, fille et petite-fille des célèbres ébénistes, une



Le pavillon des Jonquilles

magnifique propriété rue de Marly composée de plusieurs bâtiments et agrémentée d'un jardin qui s'étend jusqu'à la rue Giroux. Les Rueillois d'aujourd'hui la connaissent bien : c'est le pavillon des Jonquilles, au 37 rue Jean-Le-Coz.

Pétri de rhumatismes, le vieux général ne quitte guère son fauteuil et vit de la pension que lui verse le gouvernement égyptien (12 961,60 francs par an). Mais sa mémoire est intacte et il aime raconter à ses visiteurs quelques piquantes anecdotes sur la cour du vice-roi d'Égypte... Il meurt dans sa propriété rueilloise le 20 août 1867, à l'âge de 83 ans.

Il laisse à M<sup>me</sup> Benois et ses deux filles des souvenirs de sa vie passée : neuf tableaux avec vues et personnages d'Orient, un tapis en peau de lion et cinq croix en or et argent des différents ordres dont il était décoré. Il est inhumé au cimetière de Rueil, au son des tambours. Ancien officier de l'armée française, il n'a voulu conserver que deux titres : ceux de bey et de général de l'armée d'Égypte.

## Le cèdre du Liban : sa majesté des arbres !

Qui n'a jamais esquissé une petite révérence en s'arrêtant devant moi ? Qui ne s'est jamais senti tout petit en observant mon sommet ? Qui en effet n'a jamais rêvé d'égaliser ma grandeur ? Oui, je suis imbu de ma personne... (ben oui de mon tronc quoi !). Il faut dire que là d'où je viens, je suis plus qu'une star, un symbole, un emblème. Au Liban, je figure sur le drapeau et la monnaie. Ma notoriété a même franchi les frontières de mon pays natal... Certains auteurs français et illustres, comme Alphonse de Lamartine et Antoine de Saint-Exupéry, ont été tellement fascinés par mon port majestueux qu'ils ont fait des écrits fort élogieux. Il est vrai que j'en impose ! Comme le bon vin, je me bonifie avec l'âge : jeune, je suis plutôt d'aspect pyramidal puis, les années passant, je me déploie avec des branches basses presque horizontales et fréquemment imposantes, voire aussi grosses que les ramifications du tronc. En tout cas, je suis une force de la nature et, en tant que tel, j'ai des pouvoirs. Je protège le sol de l'érosion. Je suis aussi un conifère qui répond aux besoins de certains mammifères comme l'écureuil et certains oiseaux comme les pics épeiche et épeichette, et les roitelets huppés en offrant le gîte et le couvert. Mon parfum puissant me protège aussi des parasites. Et ce n'est pas un hasard si, aujourd'hui, j'ai élu domicile à Rueil, aux abords du château de la Malmaison. En effet, depuis 12 ans, la ville est jumelée avec Zouk Mikael, au Liban. Un conseil si vous voulez que je continue à être des plus beaux, même si je ne suis pas très exigeant quant au sol, ne me dérangez pas trop car mon système racinaire a besoin de s'ancrer fermement dans le sol pour lutter contre la sécheresse et le vent.



**Nom scientifique :** Cedrus libani de la famille des Pinaceae.

**Taille :** 50 mètres à maturité.

**Envergure :** 20 mètres à maturité.

**Bon à savoir :** Joséphine fera planter un cèdre du Liban dans le parc du château de la Malmaison en 1800 pour célébrer la victoire de Napoléon à la bataille de Marengo, en Italie, le 14 juin de la même année. Il mesure aujourd'hui plus de 5 mètres de circonférence et plus de 15 mètres de hauteur.

**Propriétés :** utilisé depuis l'Antiquité, le cèdre est un bois précieux dans lequel sont confectionnés dès cette époque des penderies, coffres à vêtements et mobiliers d'intérieur. De nombreux lieux de culte, monuments sacrés, sarcophages et cercueils sont également totalement ou partiellement conçus en cèdre du Liban. Il est également utilisé dans la conception des bateaux, ne pourrissant pas au contact de l'eau. Ses propriétés antiseptiques et anti-infectieuses font également qu'on le retrouve dans de nombreux produits de soin et d'hygiène.

**Statut :** labellisé au niveau national comme « Arbre remarquable de France » depuis 2009.

## LA FLORE ET LA FAUNE D'ICI

Vous aimez vivre dans votre ville ? D'autres êtres vivants, plantes, fleurs et animaux, aussi.

Retrouvez dans cette rubrique les portraits des espèces qui se plaisent dans l'environnement rueillois !



**Nom scientifique :** Calopteryx splendens de Calopteryx, qui a de belles ailes, et splendens, brillant.

**Signe particulier :** un dimorphisme sexuel permet de différencier le mâle de la femelle. Le mâle a le corps de couleur bleue métallique avec des ailes partiellement colorées par des taches opaques tandis que la femelle est verte.

**Taille :** chez le mâle, le corps mesure 33 à 39 mm, l'aile postérieure 27 à 32 mm. Chez la femelle, il mesure de 33 à 40 mm, l'aile postérieure 31 à 36 mm.

**Visibilité :** de mai à septembre.

**Reproduction :** la femelle pond ses œufs sur des plantes aquatiques en plongeant l'abdomen dans l'eau. Les larves sont aquatiques.

**Statut :** en France métropolitaine, près de 90 espèces ont été répertoriées, dont une vingtaine sont menacées ou quasi-menacées de disparition.

**Bon à savoir :** c'est le symbole de la libellule qui est utilisé dans le concours « Capitale française de la biodiversité ».

## Le Caloptéryx éclatant : beauté fatale !

Caloptéryx, un nom qui vous fait peur ? Vous imaginez un prédateur de la période préhistorique ? Vous avez faux ! Je suis ce qu'on appelle une libellule. Vous voyez, rien d'effrayant ! Au contraire, je suis plutôt empreint de poésie, de légèreté, de beauté naturelle. La Saint-Valentin est certes passée mais mes parades amoureuses en forme de cœur ravissent encore les romantiques ! Je suis sûr que vous m'avez déjà croisé dans le parc de l'Amitié. J'aime aussi les prairies naturelles, les bords de chemins, les haies et lisières de forêts qui comme les terrains humides sont d'excellents terrains de chasse. J'ai des ailes d'un bleu métallique saisissant. En parlant de saisir, grâce à mes yeux constitués de milliers de facettes et ma tête ultra mobile, je capte n'importe quel mouvement, même le plus rapide qui soit ! Pas de pitié pour les in-

sectes qui pullulent à côté de moi ! J'en fais mon festin. En même temps, grâce à moi, moins de moustiques à vous piquer ! Un autre secret : je peux faire bouger mes ailes indépendamment les unes des autres. Des supers pouvoirs qui me permettent d'éviter d'être à mon tour une proie pour les oiseaux, les poissons ou les grenouilles, voire de me retrouver prisonnier d'une toile d'araignée. Mon grand ennemi du moment, c'est la sécheresse. Du coup, un grand merci au maire de Rueil qui a décidé l'an dernier de créer deux mares afin de renforcer sa trame bleue. Cela me va droit au cœur ! Quant à vous, si vous avez un jardin, n'hésitez pas à aménager un point d'eau ou une petite mare. Je m'y ferai une joie d'y séjourner. Et lorsqu'une libellule apparaît dans votre vie, cela peut vous rappeler d'apporter un peu plus de légèreté et de joie dans celle-ci...

&gt; Magali Kassel,

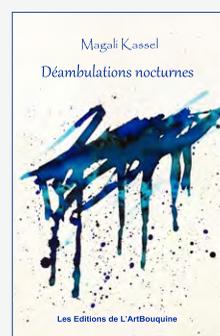
## sublimer les maux par les mots



qui permet de sublimer les maux ». Il y a trois ans, elle se reconvertisse comme bibliothécaire. Un nouveau métier, toujours en lien avec les mots et, surtout, plus de temps pour écrire. Hasard ou destin, notre poétesse rueilloise passe tous les jours devant la librairie et galerie d'art l'ArtBouquine. C'est comme ça que, à l'été 2019, elle apprend l'existence d'un concours d'écriture. « Il fallait présenter entre 15 et 50 pages. J'ai alors réuni 20 poèmes ». En novembre de la même année, elle remporte le prix de poésie. « Cela m'a encouragée à poursuivre. En discutant avec l'équipe, je me suis décidée à publier mon premier recueil de poèmes, chez eux ; l'ArtBouquine étant devenue aussi maison d'édition », se souvient celle qui a aussi entraîné sa famille dans cette aventure littéraire. « Mon compagnon a illustré le recueil et mes deux enfants ont chacun un poème qui lui est dédié ». Sorti à la rentrée 2020,

*Déambulations nocturnes* propose une poésie éclectique, moderne, où il est parfois question de mythologie grecque, de folie, de mort, de vie, d'amour. L'auteure s'est amusée à agencer les mots, à en livrer les sonorités musicales, à l'image de ses auteurs-compositeurs préférés, Hubert-Félix Thiéfaine, Serge Gainsbourg, Jacques Higelin ou Alain Bashung... un joli moment littéraire à vous offrir !

En attendant d'animer bientôt des séances de lecture à Rueil, Magali travaille sur un nouveau projet : une nouvelle à la manière des surréalistes...



**Déambulations nocturnes**, éd. de l'ArtBouquine, 27 rue du Gué, en vente sur place et à la librairie Les Extraits, 12 €.

**M**agali Kassel a toujours cultivé le goût des mots. Adolescente, elle écrit déjà plusieurs poèmes. « Au bout de 20 ans en tant que correctrice-pigiste, j'ai voulu m'y replonger. J'aime ce genre

de poèmes, chez eux ; l'ArtBouquine étant devenue aussi maison d'édition », se souvient celle qui a aussi entraîné sa famille dans cette aventure littéraire. « Mon compagnon a illustré le recueil et mes deux enfants ont chacun un poème qui lui est dédié ». Sorti à la rentrée 2020,

&gt; Malika Dib,

## un beau concept en tête !

**M**alika Dib exerce le métier de coiffeuse depuis l'âge de 16 ans. Son premier maître d'apprentissage est à Rueil, ville où elle habite désormais. Après avoir travaillé dans plusieurs salons, elle se met à son compte en 2009. Depuis un an et demi, elle propose une prestation pour les femmes atteintes d'un cancer. « Beaucoup de femmes en chimio venaient me voir pour me demander de leur couper les cheveux. Un jour, l'une d'entre elles m'a avoué être allée dans un établissement spécialisé pour acheter un bandeau et en être ressortie déçue. Je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire », raconte Malika qui s'est ainsi formée pour devenir prothésiste capillaire. « Faites à la main, dans toutes les longueurs, couleurs ou textures, mes prothèses sont aussi remboursées par la Sécurité sociale. Et je fais le tiers payant. La séance dure un peu plus d'une heure, dans une

partie du salon réservée pour cela, pour permettre à ces femmes, souvent en souffrance, de se confier plus facilement, explique-t-elle. À la fin, elles ressortent avec un autre visage et souvent elles reviennent pour me faire un coucou : cela crée un lien fort ! » Malika Dib se rend aussi dans les hôpitaux ou à domicile. Au salon, vous trouverez aussi des bandeaux, chapeaux, bonnets ou turbans. Pour celle qui aime donner de son temps pour les autres, le métier de prothésiste capillaire n'est pas un complément de salaire, mais une compétence unique pour rendre la vie plus belle à



celles que le cancer prive de féminité. Si vous êtes de celles-ci, n'hésitez pas à la contacter sur une ligne dédiée au **07 49 10 81 20**.

# Mariages



Pierre GALZOT & Isabelle COUPRY



Valentin Lecavelier des Etangs & Lorraine Stoltz



Simone LOMBARDI & Noémie THÉTAS



Olivier de CHABOT de TRAMECOURT & Alix DYERE



Florian ALFONSI & Yurany GRANADO FLORES



Jean-Christophe TUR & Yulia DOBROVOLSKAYA



Benoit USUBELLI & Cécile ARNAUD



Fawwaz AHAMADALLY & Fatemah CHUMROO

# Naissances

- 21 octobre > Léa KLEIN ▪ 12 décembre > Côme PLEY ▪ 26 décembre > Jules MULÉRO, Léo GOMEZ PRUCHNIAK ▪ 27 décembre > Ava PÉRODEAU ▪ 28 décembre > Mohammed DERBAL ▪ 29 décembre > Naël FONTENY ▪ 1<sup>er</sup> janvier > Gustav SCHULTES ▪ 2 janvier > Akiba ESSAMA ▪ 4 janvier > Augustin AMBROISE, Dany STELLIAN, Isidor LABORIER, Leo KAWA, Lina AMAZIGH ▪ 5 janvier > Elise VASSEUR RYAN, Léonie MAS ▪ 6 janvier > Adam KARAMI ▪ 7 janvier > Alicia LEREDDE, Sacha VALENTE ▪ 8 janvier > Ismaïla SIDIBÉ ▪ 9 janvier > Nathéo PELÉ, Tristan DRAPEAU JOSE ▪ 10 janvier > Marie JOUSSET, Wassim LAZRAG ▪ 11 janvier > Camille REGNART, Félix DONG ▪ 12 janvier > Aaron PHILOCLÈS RENÉ ▪ 16 janvier > Margaux BIDALLIER ▪ 17 janvier > Aymen BEN HAMIDA ▪ 19 janvier > Jeanne RICOLFI ▪ 26 janvier > Esma ABID ▪ 27 janvier > Rania MOUHEB

# Décès

- 11 janvier > Valère GAGNOR ▪ 12 janvier > Serge DORT ▪ 13 janvier > Jacques RIVIÈRE, Jacques BOVAGNET, Gérard LAMOTTE ▪ 14 janvier > Fernande LE PELLETIER Veuve LACROIX, Maurice LAIR, Karim MAÏZIA, Jacqueline POCHE Veuve DALIER ▪ 15 janvier > Paul HEULIN ▪ 17 janvier > Colette GARNIER Veuve RAYNER ▪ 19 janvier > Madeleine THONG Mariée DAO, Jean FAYON, Henri COLLARDEAU ▪ 22 janvier > Georges GONO, Hubert TEILLET, Jean POTIER, Christophe LEFRERE ▪ 23 janvier > Gilles GAZEL-ANTHOINE ▪ 24 janvier > René ROCAGEL ▪ 25 janvier > Gérard AUBERT ▪ 26 janvier > Charles BLOUET, Jean-Didier NIAMBI ▪ 27 janvier > Jacqueline PUJOL Veuve PEREZ ▪ 28 janvier > Michaël STOQUER ▪ 29 janvier > Louise DAUGAN Veuve DAUGAN ▪ 30 janvier > Jacqueline BARRE